

*Au Congrès international de psychologie sociale
"Problème des enfants soldats : un défi
pour le droit humanitaire de la guerre"*

Les pantins à la solde d'Alger rompus à une pratique ignominieuse



Sans vergogne, sans scrupules

En toute Libé

Par Mohamed Benarbia



*Et irrespectueuse
avec ça, madame
la maire !*

Soit dit en passant. Notre confrère Abdellah Elgouzi n'est pas connu que pour être un fan inconditionnel du Real Madrid, mais aussi (et surtout) pour être au fait des rouages des Conseils et autres collectivités et donc assez informé et formé pour distinguer le bon grain de l'ivraie, autrement dit le bon édile de... l'autre. Son dernier post sur sa page Facebook en est une parfaite illustration...

Et c'est donc de gaieté de cœur que l'on prie l'ami Abdellah de s'exprimer également en toute... Libé, tout en faisant de notre mieux pour que « traduire » ne soit pas assimilé à « trahir ».

« La maire de Rabat, écrit-il, Asmaa Ghlalou, a manqué de respect à Elhassan Lachguar à qui elle avait d'ailleurs usurpé la fonction qu'elle occupe aujourd'hui. L'on se gardera de revenir là-dessus pour en rappeler les dessous. C'est que madame la maire s'adressant à Elhassan Lachguar a sorti un « Tu as disparu pendant un an ».

Celui-ci, connu d'ailleurs pour son flegme et sa moralité a, dans une intervention raffinée, débattu du programme d'action de la Ville. Mais ce n'était pas à l'évidence du goût de la mairesse.

Lachguar junior a, pour sa part, choisi de ne pas riposter à celle qui, dans son élan, est allée jusqu'à entrer en confrontation avec des membres de la majorité.

Poussant les choses plus loin encore, la même maire, connue pour sa versatilité et qui, à coup sûr, ne se voyait, même pas en rêve, être à la tête d'un Conseil de loin plus grand qu'elle, a cherché à provoquer les représentants de la gauche au Conseil qui, en réaction à sa suffisance et à son arrogance, ont préféré se retirer.

« Mon conseil à vous, madame la maire, c'est de respecter les élus, et ce avant une dissidence de votre majorité.

Et là, il sera inutile que vous nourrissiez quelque sentiment de regret que ce soit.

En plein dans le mille Ssi Abdellah.

Comme quoi, il y a une sacrée différence, ciel et terre, entre ceux et celles imprégnés de nobles valeurs puisqu'ils et elles ont grandi avec et les autres, ceux ou celles qui se sont trouvés là où ils sont sans savoir trop ni comment ni pourquoi...

Examen de la question du Sahara marocain par le Conseil de sécurité

Consécration des tables rondes et renouvellement du mandat de la MINURSO

Actualité



Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra au cours du mois d'octobre courant trois réunions pour examiner la question du Sahara marocain, le but étant de renouveler le mandat de la MINURSO et de réaffirmer le soutien aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel visant à relancer le processus politique en amenant l'Algérie, principale partie au différend régional, à reprendre le processus des tables-rondes conformément aux résolutions pertinentes,

notamment la 2602.

En vertu de cette résolution adoptée le 29 octobre 2021, le Conseil de Sécurité a établi, une fois pour toutes, les paramètres de la solution politique devant présider au règlement définitif de ce différend régional sur le Sahara marocain.

Parmi ces paramètres figure le processus des tables-rondes qui est le seul cadre mis en place par le Conseil pour poursuivre le processus politique, entravé par les manigances et la fuite en avant de l'Algérie et de son pantin po-

lisarien. Ce processus des tables-rondes est clairement affirmé et réaffirmé dans toutes les résolutions du Conseil de Sécurité, et ce depuis leur établissement en 2018, par l'ancien Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Köhler. Ces résolutions définissent aussi les quatre participants à ce processus, qui sont le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

N'en déplaise au régime algérien et ses milices séparatistes armés dans les camps de Tindouf, ce même Conseil a réaffirmé une fois de plus la prééminence de l'Initiative marocaine d'autonomie, seule et unique solution sérieuse et crédible à ce différend régional, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume. La solution à ce différend ne peut être que politique, réaliste, pragmatique, durable et de compromis.

Les réunions du Conseil de sécurité se tiennent dans un contexte marqué par les succès diplomatiques de grande envergure engrangés par le Royaume, ainsi que par un soutien grandissant à la marocanité du Sahara, à la légitimité des droits du Royaume sur ses provinces du Sud et à l'Initiative d'autonomie. Il s'agit, notamment, de la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté pleine et entière du Maroc sur ses provinces du Sud et du

soutien fort et sans équivoque des Etats membres des Nations Unies dont une grande partie appuie le plan d'autonomie comme l'Espagne, l'Allemagne et les Pays-Bas; ce qui a généré une dynamique européenne en faveur de l'autonomie.

Pour l'examen de la question du Sahara marocain, le Conseil, qui disposera du rapport annuel du Secrétaire général sur la question nationale, prévoit une réunion des pays contributeurs de troupes à la MINURSO le 10 octobre et des consultations à huis clos le 17 octobre. Lors de cette réunion, le Conseil de sécurité devrait recevoir un briefing du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Alexander Ivanko et de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura.

L'adoption de la résolution sur le Sahara marocain par le Conseil de sécurité est prévue le 27 octobre.

Ces échéances interviennent après deux visites dans la région de l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, lors desquelles il a rencontré toutes les parties à ce différend dans l'objectif de relancer le processus onusien des tables-rondes en vue de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable dont l'incarnation même est l'Initiative marocaine d'autonomie.

La participation massive de la population du Sahara marocain aux élections reflète la volonté de concrétiser le plan d'autonomie

Les participants à un colloque national, organisé mercredi à Laâyoune, ont été unanimes à souligner que la participation massive dans les dernières échéances électorales reflète la volonté de la population des provinces du Sud de mettre en œuvre le plan d'autonomie présenté par le Maroc dans les plus brefs délais.

La participation de la population locale au processus électoral dénote que le plan d'autonomie est la seule solution prenant en compte les attentes des habitants des provinces du Sud, leur permettant d'élire démocratiquement leurs représentants légitimes et de gérer leurs affaires locales dans la démocratie et la stabilité, ont indiqué les intervenants à cette rencontre, organisée par l'Observatoire national des droits de l'électeur, qui dispose de la qualité consultative au sein du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC).

Lors de cette rencontre initiée sous le thème "l'électeur sahraoui et la légitimité de la représentation démocratique", les intervenants ont également noté que le vote massif de la population du Sahara marocain

aux différents scrutins législatif, communal et local de septembre dernier qui a enregistré le taux de participation le plus élevé au niveau national, confirme leur attachement à l'intégrité territoriale du Royaume et à la mise en œuvre de la régionalisation avancée et du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'Observatoire national des droits de l'électeur, Khalid Trahoussi a souligné que ce colloque vise à enrichir le débat sur le rôle de l'électeur sahraoui dans la dynamique vertueuse que connaissent les régions du Sud, en particulier avec la mise en œuvre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud et dans le sillage du soutien international grandissant à la marocanité du Sahara et au plan d'autonomie comme étant la seule et unique solution au différend régional autour du Sahara.

L'implication de l'électeur sahraoui dans le processus politique pour gérer ses propres affaires locales concrétise la légitimité représentative, consolide la politique d'unité nationale et met à nu les tentatives séparatistes des ennemis de

l'intégrité territoriale, d'autant plus qu'elle confirme la marocanité du Sahara, appuyée par des réalités historiques immuables, a poursuivi M. Trahoussi.

Dans cette lignée, il a fait savoir que l'implication dans les échéances électorales de manière consécutive témoigne de la confiance dont font montre les habitants des provinces du Sud aux institutions de l'Etat, ainsi que de leur attachement ferme à la patrie et à ses constantes suprêmes, ajoutant que l'organisation de ces scrutins garantit les droits de la population en matière de gestion démocratique de leurs affaires locales, dans le cadre de la souveraineté marocaine et de l'intégrité territoriale.

Pour sa part, le président du Conseil communal de Laâyoune, Moulay Hamdi Ould Errachid, s'est félicité du taux de participation record enregistré dans les provinces du Sud aux scrutins législatif, communal et local de septembre dernier, notant que ces échéances ont été saluées par la communauté internationale.

L'adhésion collective à ce processus politique témoigne de la

confiance dont font montre les habitants des provinces du Sud au sujet du développement de leur pays et confirme leur attachement à l'intégrité territoriale du Royaume, a indiqué M. Ould Errachid.

Ce colloque constitue une étape préparatoire à un évènement à vocation internationale qui sera organisé par l'Observatoire national des droits de l'électeur au siège du Conseil des Droits de l'Homme à Genève en novembre prochain sous le thème "les droits de l'Homme dans le plan d'autonomie: aspects et dimensions", coïncidant avec le quatrième rapport national du mécanisme d'Examen périodique universel (EPU).

Les participants à cette rencontre ont discuté également de "l'électeur sahraoui et la participation électorale dans les régions du sud", "l'électeur dans le système tribal sahraoui: entre principe d'allégeance et confirmation de la marocanité du Sahara", "la représentation politique au sein des institutions constitutionnelles, la base de la légitimité de l'électeur sahraoui" et "la participation politique et électorale des habitants des provinces du sud".

Au Congrès international de psychologie sociale

“Problème des enfants soldats : un défi pour le droit humanitaire de la guerre”

Les pantins à la solde d’Alger rompus à une pratique ignominieuse



Derrière ce terme générique «enfant soldat», se cache une dure réalité. Qu'ils soient témoins des conflits ou forcés d'y prendre part, ces enfants et adolescents sont avant tout des victimes réduits à la servilité, violents, exploités et parfois abusés sexuellement... Privés de leurs droits et de leur enfance, ils subissent les lourdes conséquences physiques et psychologiques de cet enrôlement.

Le Polisario, qui a installé ses bases dans le sud de l'Algérie, recourt systématiquement à l'utilisation des mineurs de moins de 18 ans comme «enfants soldats qu'il entraîne, qu'il revêt d'uniformes militaires et qu'il dote d'armes létales» pour les incorporer ensuite à sa milice armée ou pour les utiliser dans des actions de propagande telles que le dénommé programme «vacances en paix». Il s'agit là du constat principal établi par des participants au «Congrès international de psychologie sociale», organisé du 5 au 8 octobre à Buenos Aires. Lors d'une conférence programmée dans le cadre du congrès sous le thème «Le problème des enfants soldats : un défi pour le droit humanitaire

de la guerre», l'expert en relations internationales Adalberto Agozino, a souligné que depuis des années, diverses organisations humanitaires internationales et des journalistes indépendants dénoncent, avec photos et vidéos à l'appui, la présence d'enfants soldats dans les rangs du Polisario, «face à une indifférence totale des autorités onusiennes et européennes».

Selon, les estimations de certaines ONG qui ont fait du terrain in situ, entre 4.000 et 5.000 enfants âgés entre 12 et 18 ans - sans parler des 7-11 ans - ont été enrôlés par le Polisario, pour servir de combattants, de cuisiniers, de porteurs ou encore de messagers. Tous ont été arrachés à leurs familles et certains déportés vers différents pays pour subir des formations sur le maniement d'armes à feu et d'explosifs. Il s'agit d'une catégorie qui a quitté l'école primaire et qui n'a pas la possibilité de poursuivre un cursus secondaire. Le seul cadre qui lui est offert est celui des structures du mouvement séparatiste. Ceux qui sont proches des dirigeants et de leurs réseaux tribaux et clientélistes ont, eux, le privilège de poursuivre leur scolarité dans

des établissements algériens jusqu'au baccalauréat avant de bénéficier d'aides et de bourses en Espagne ou encore à Cuba pour des études supérieures.

Pour Adalberto Agozino, l'enrôlement des enfants par le Polisario est l'un «des crimes humanitaires les plus aberrants, car il touche des enfants sans défense et des familles impuissantes». «Parce que si elles refusent de participer aux activités de propagande du Polisario, elles subissent des représailles de toutes sortes, y compris la privation de nourriture, d'autres produits de première nécessité et de médicaments», explique-t-il, avant de pointer du doigt les conséquences psychosociales sur ces enfants.

En effet, lorsque les enfants sont exposés à plusieurs reprises à un stress traumatique au cours de leur développement, cela impacte leur santé mentale et physique et provoque notamment un trouble de stress post-traumatique ainsi que de graves changements de personnalité. Dans certains cas, les enfants soldats sont contraints de prendre des drogues qui peuvent modifier leur tempérament et avoir un impact négatif sur leur personnalité. Des cas alarmants

de fistules et de mutilations physiques existent également, bien que les principales séquelles restent d'ordre psychologique.

Adalberto Agozino dénonce dans ce contexte «l'impunité internationale dont jouissent les dirigeants du Polisario et le gouvernement algérien» à telle enseigne qu'ils se sont autorisés la présence d'un enfant soldat parmi la délégation qui a accompagné, en janvier 2022, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Steffan de Mistura lors de sa première visite dans les camps de Tindouf.

Pour l'Alliance internationale pour la défense des droits et des libertés (AIDL), une ONG française chargée de la défense des droits de l'Homme et des libertés publiques, «il s'agit d'un crime international qui nécessite des poursuites et un suivi internationaux à l'encontre de toutes les personnes impliquées».

Interrogé par M24 sur la possibilité de voir un jour le Polisario et son mentor l'Algérie traduits devant la justice internationale à cause de leurs violations des droits des enfants, Adalberto Agozino a été catégorique : «Où, bien sûr, non

seulement il est possible, mais c'est un devoir. La procédure devrait être spécifiquement appliquée à ceux qui ont des responsabilités militaires au sein du Polisario, car ce sont eux qui sont responsables du recrutement des enfants soldats».

L'Ambassadeur représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies, Omar Hilale avait, lui aussi, déclaré que le groupe séparatiste armé et l'Algérie sont co-responsables de l'enrôlement des enfants des camps de Tindouf. «Ils sont par conséquent coupables de crime de guerre», a-t-il précisé, lors de son intervention dans le cadre du Colloque International organisé par la Commission Nationale du Droit International Humanitaire, sous le thème «la protection des enfants pendant les crises humanitaires».

M. Hilale avait également illustré ses propos par des photos et des vidéos authentiques montrant l'entraînement militaire auquel sont assujettis les enfants de ces camps par le Polisario. Il a montré les similitudes dans les techniques d'entraînement, d'embrigadement et d'endoctrinement à la violence armée utilisées par le Polisario et les groupes terroristes tels que Daech et Al-Qaïda. Il a, en outre, mis en exergue les différences entre le destin pacifique et prometteur qui s'offre aux enfants sur les bancs des écoles au Sahara marocain et celui de violence et de terrorisme auquel le Polisario prépare les enfants des camps de Tindouf dans le désert algérien.

Pour sa part, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a déclaré, à l'occasion de l'inauguration au Maroc du premier centre académique dédié à la recherche sur le phénomène des enfants soldats, que «l'embrigadement des enfants, forcé par le Polisario et encouragé par l'Algérie, dans les camps de Tindouf, alimente l'instabilité en Afrique du Nord et dans le Sahel». Il a également indiqué que le Maroc appelle aussi à mettre fin à l'impunité des personnes responsables du recrutement et de l'exploitation criminelle d'enfants et d'autres violations graves.

Mehdi Ouassat

La délégation marocaine devant le CPS de l'UA

Sous l'impulsion de S.M le Roi, le Maroc a placé la protection des enfants parmi ses priorités



Le Maroc, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI, a placé la protection des enfants parmi ses priorités en incluant dans ses différentes législations nationales et en prenant de nombreuses initiatives qui visent à protéger l'enfant de toute menace susceptible de perturber sa croissance et son épanouissement et, surtout, à l'éloigner de tout ce qui pourrait porter atteinte à l'innocence enfantine, a réaffirmé, mercredi à Addis-Abeba, la délégation marocaine lors d'une réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

Lors de cette réunion du CPS sur

« La prévention de l'enrôlement des enfants dans les situations de conflit », présidée par l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, la délégation marocaine a souligné qu'en conformité avec les engagements internationaux en la matière, le Maroc s'est engagé très tôt dans la dynamique internationale de défense et de protection des enfants.

En effet, le Maroc a ratifié en 1993 la convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989, et adhéré en 2002 au Protocole facultatif à la convention relative aux

droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfant dans les conflits armés de 2000, a rappelé la délégation marocaine, relevant que plusieurs avancées en matière de protection de l'enfance ont été réalisées dans le Royaume, notamment à travers plusieurs politiques publiques intégrées de protection des enfants.

Dans le cadre des initiatives prises par le Maroc en faveur de l'enfance en Afrique, la campagne « Pour des villes africaines sans enfants en situation de rue », lancée en 2018 par les Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-Afrique) en partenariat avec l'Observatoire national des

droits de l'enfant (ONDE) du Maroc, avait pour objectif de traiter une problématique africaine partagée, celle de la vulnérabilité et de la précarité des enfants en attirant l'attention sur la situation inacceptable où de plus en plus d'enfants en Afrique devraient être dans leur foyer et à l'école passent leur enfance dans la rue où ils sont exposés à tous les dangers, a noté la délégation marocaine.

Pour faire face aux crimes inhumains et odieux contre cette catégorie fragile de la société, le Maroc plaide pour une approche holistique et multidimensionnelle afin de faire face à ce danger ainsi que pour une coordination des efforts de la communauté internationale en vue de lutter efficacement contre ce dilemme de l'exploitation des enfants dans les situations de conflits, a soutenu la délégation marocaine.

Dans l'objectif d'avoir une vision globale et claire sur ce phénomène, le Maroc a créé un Centre de recherches sur la prévention des enfants soldats afin de s'acquérir des données précises, qualitatives et quantitatives en la matière. Appuyé par la recherche académique, ledit Centre est censé formuler des propositions concrètes, selon une approche plurielle, à la fois globale et locale, académique et politique, alliant lutte et prévention, et surtout servant de catalyseur du nexus : Paix, sécurité et développement, a affirmé la délégation marocaine, notant que l'accueil au Maroc d'un tel centre

témoigne de son rôle pionnier en tant que pourvoyeur de paix, de sécurité et de stabilité ainsi que de sa ferme volonté non seulement de prévenir mais également de combattre inlassablement le fléau d'exploitation des enfants innocents par des groupes et des milices armés, pour que l'Afrique bénéficie pleinement de l'une de ses richesses, en l'occurrence, son capital humain.

Abordant la situation sur le continent africain, la délégation marocaine a déploré les conflits prolongés et les situations de crise récurrentes en Afrique comme les guerres civiles, les guerres intra et interétatiques et d'autres formes de violence armée, y compris les activités terroristes, ajoutant que tous ces éléments ont, sans doute, des effets dévastateurs sur les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants.

Nonobstant les garanties internationales et continentales d'une protection spéciale pour les enfants pendant les conflits armés, les enfants en Afrique ne sont malheureusement toujours pas à l'abri des violences causées par les situations de conflits, a noté la délégation marocaine qui a appelé à la condamnation ferme de toutes les formes de violations à l'encontre des enfants et leur exploitation à des fins militaires, du recrutement, de l'endoctrinement et de l'enrôlement continus d'enfants par des groupes armés non étatiques.

Talaâ Saoud Al Atlassi : L'Initiative d'autonomie au Sahara marocain, un choix désormais international

L'initiative d'autonomie au Sahara marocain est "désormais, un choix international", écrit l'écrivain-journaliste Talaâ Saoud Al Atlassi. Dans un article intitulé "le plan d'autonomie, aujourd'hui un choix international", publié sur le site d'information "Machahid 24", l'écrivain considère que le conflit entre les superpuissances mondiales pour contrôler le monde et redessiner les zones d'influence a atteint le summum de son intensité et que ces grandes puissances "ne tolèrent plus les conflits qui ne s'opèrent pas sur la ligne de front entre elles, comme celui autour du Sahara marocain".

Le conflit autour du Sahara marocain est encadré par la culture stratégique du siècle dernier, explique Saoud Al Atlassi, notant qu'il s'agit d'un conflit artificiel, sans origine ni dimension stratégique, qui ne répond qu'aux besoins de la gestion interne du régime algérien. Un conflit qui "détourne" les intérêts des grandes puissances belligères de leurs préoccupations ardentes, et les menace de davantage de brèches dans leurs

stratégies à un moment où elles tentent de gérer leurs équilibres dans l'espace méditerranéen ou au niveau du continent africain.

C'est la raison pour laquelle, ces puissances ont accueilli l'Initiative marocaine d'autonomie de façon explicite ou tacite et l'ont évoquée dans la résolution du Conseil de sécurité de l'année dernière, et à laquelle la Russie ne s'est pas opposée, et s'est contentée uniquement de s'en abstenir. Ces puissances influentes favorisent une solution pacifique, mutuellement acceptable, juste et durable à ce conflit, et c'est ce que vise le Plan d'autonomie, ajoute M. Saoud Al Atlassi, notant que "toutes les grandes puissances belligères, entretiennent et continuent d'entretenir avec le Maroc des relations d'amitié, de coopération, de respect et de compréhension".

Ainsi, le Maroc a opté pour l'amitié et le respect mutuel sans s'enliser dans les alliances et les alignements de la guerre froide, note M. Saoud El Atlassi. A l'heure qu'il est, poursuit-il, les potentialités économiques, diplomatiques et sécuritaires du Maroc sont

devenues beaucoup plus importantes pour toutes ces superpuissances aux intérêts antagonistes avec qui le Royaume a su gérer en souplesse ses relations, sans gêner aucune partie ni nuire à ses intérêts.

C'est cette politique, selon l'écrivain-journaliste, qui a renforcé la confiance internationale dans la volonté et l'engagement du Maroc pour la paix et pour l'échange et le partage fructueux des gains dans ses relations avec le monde. Aujourd'hui, l'Ukraine est le théâtre du conflit entre les superpuissances, avec tout ce qui en découle de répercussions tangibles aussi bien économiques, commerciales et pétrolières que militaires, résume-t-il.

Des mutations mondiales qui pourraient modifier les règles de l'ordre international, a-t-il estimé, notant dans ce sens que le Maroc, de par son histoire, ses potentialités et ses institutions, est prêt à relever ces défis se dressant à l'échelle mondiale. En revanche, le régime algérien peine à assimiler ces développements mondiaux, car il n'agit pas selon une stratégie d'État. Il ne reflète pas les intérêts de

son peuple et de ses composantes, fait observer Saoud Al Atlassi.

Les dirigeants algériens se comportent selon la logique d'une démonstration de force et de manifestations de relations publiques, dans l'objectif désespéré d'influencer les membres du Conseil de sécurité. Les déclarations sur la possession de drones par le "polisario" et son intention de les utiliser contre le Maroc se veut une combinaison d'intimidation par la possibilité d'escalade militaire, et l'illusion de parachèvement des éléments de "l'État" chez le polisario. Et d'ajouter que les puissances influentes au niveau du Conseil de sécurité sont profondément "informées" des faits dans la région, de la réalité de l'instrumentalisation du polisario par l'Algérie et de la faiblesse structurelle de cette entité fantôme.

"L'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Staffan De Mistura, sera le 17 octobre, contraint de demander devant le Conseil de sécurité, une prolongation de sa mission, et la même demande sera faite par le chef de la MINURSO pour une autre

année, car les dirigeants algériens, au cours de cette année, se sont opposés à la mise en œuvre de la résolution de l'ONU, en rejetant son contenu et en s'opposant à la formule des tables rondes entre les quatre parties au conflit", explique l'écrivain.

Il faudra de plus en plus de pression internationale pour faire comprendre aux dirigeants algériens que leurs marges de manœuvre se sont rétrécies, et que la communauté internationale a approuvé le Plan d'autonomie, en tant que solution efficace pour ce conflit.

Saoud Al Atlassi rappelle également les déclarations de la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères qui a précisé, il y a quelques jours, que les manœuvres russo-algériennes ne sont pas dirigées contre le Maroc.

Bien au contraire, constate l'écrivain journaliste, la Russie apprécie les positions du Maroc et tient compte de sa contribution positive dans la crise libyenne et dans la région du Sahel et du Sahara et aspire à promouvoir davantage sa coopération économique avec le Royaume.

Mohamed Benchaâboun : *Le Maroc et la France appelés à préserver leurs relations et à la projeter face aux nouveaux défis*

Le Maroc et la France sont appelés à préserver leur relation dense et à la projeter face aux nouveaux défis, a souligné, mardi, l'ambassadeur du Royaume en France, Mohamed Benchaâboun.

"La France et le Maroc ont une relation dense, qui puise sa force et sa résilience dans une amitié profonde et des intérêts convergents qu'il convient ensemble de préserver et de projeter à la hauteur des lourds défis de ce monde nouveau", a dit M. Benchaâboun lors de la 8ème édition du "Dîner de l'amitié franco-marocaine", tenue à Mantes-la-Ville, en région parisienne, à l'initiative de l'association des Élus des Yvelines et Amis du Maroc.

Ces défis, a affirmé l'ambassadeur, "créent entre nos deux peuples une exigence de coopération et interpellent le partenariat stratégique entre le Maroc et la France, appelé à se renouveler sans cesse".

Il a, dans ce sens, relevé que le Maroc et la France ont une convergence de vues sur les grandes questions internationales et régionales. "Notre partenariat d'exception conforte la stratégie euro-méditerranéenne et euro-africaine pour relever, en intelligence, les nombreux défis régionaux et bilatéraux", a-t-il dit à ce propos.

"En tant que pont entre l'Afrique et l'Europe, carrefour des civilisations, pays de transit, le Maroc, dans un esprit de responsabilité et de concertation, œuvre pour dépasser les obstacles générés par le phénomène migratoire", a-t-il indiqué.

M. Benchaâboun a, en outre, re-

levé que l'engagement du Royaume pour la paix et la stabilité dans le monde est une constante, soulignant que le Maroc est profondément attaché au multilatéralisme et à l'action solidaire dans les organisations internationales et régionales.

S'agissant du Sahara marocain, le diplomate a affirmé que "les développements importants et irréversibles que nous avons vécus sur cette question sont déterminants pour l'avenir de notre région, sa stabilité et sa sécurité".

Et d'affirmer que "le soutien croissant, clair à l'initiative marocaine d'autonomie, sur la table de l'ONU depuis 2007, comme la seule solution à ce différend régional, s'inscrit dans le cadre d'une forte dynamique internationale pour résoudre ce conflit artificiel. Bénéficiant d'un soutien clair, cette dynamique doit et ne peut que s'accroître".

Le programme d'investissement exceptionnel lancé par le Royaume érige ses provinces du sud en véritable pôle d'investissement, de croissance et de développement humain, a-t-il enchaîné, notant que les efforts de développement consolident la stabilité régionale et renforcent les liens stratégiques entre l'Europe et l'Afrique.

Sur le plan économique, un immense potentiel reste à explorer, a souligné le diplomate marocain, relevant que ceci autorise à envisager l'intensification de la coopération dans ce domaine, en particulier autour des inflexions induites par les transitions numérique et écologique. Il a, à cet effet, noté que la



France, de par sa proximité, historique, économique et culturelle, dispose d'immenses atouts pour promouvoir des projets structurants, ajoutant qu'une nouvelle approche concertée, reposant sur le partage de la valeur, devra être initiée. Et de souligner que "la réorganisation des chaînes de valeur internationales, les exigences de lutte contre le changement climatique, avec ses effets sur la migration, les évolutions politiques des positions de nombre de pays

comme les États-Unis, l'Allemagne et l'Espagne sur l'affaire du Sahara ont permis au Maroc d'anticiper pour raccourcir les chaînes de valeur et faire de la logistique un levier de développement".

De son côté, le franco-marocain Lahbib Eddaoudi, directeur de publication de La gazette de la défense et de la Gazette de Saint Quentin et fondateur de LFM Radio, co-organisateur de cette rencontre, a relevé que le Maroc et la France sont deux nations dont l'in-

tervention des relations n'a d'égale que leur longévité.

"Il nous importe plus que jamais de nous souvenir de la grandeur de nos liens, car ce qui les forgeront nous a vu naître et nous enterrera", a-t-il fait remarquer à cette occasion, qui célèbre l'amitié France-Maroc.

Pour sa part, Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, a indiqué que cet événement, qui constitue une manifestation d'amitié entre le Maroc et la France, est également une manifestation de la tolérance entre les deux pays.

"Cette relation amicale entre la France et le Maroc est une relation incroyable. Cette relation franco-marocaine nous en avons besoin là-bas et ici, parce que aujourd'hui le national et l'international sont étroitement liés", a-t-il soutenu.

Le sous-préfet de Mantes-la-Ville, Jean-louis Amat, a, quant à lui, noté que cet événement est un moment important pour renforcer les liens qui unissent l'Hexagone et le Royaume.

Le Maroc, a-t-il dit, est un pays de stabilité et de sécurité, ce qui représente une importance pour les affaires et pour les chefs d'entreprises, rappelant que les français représentent 33% de la fréquentation touristique du Maroc.

Le dîner de l'amitié France-Maroc a réuni des élus de Mantes-la-Ville, des conseillers départementaux et régionaux, des élus, des Maires, des chefs d'entreprises et de nombreux Marocains et Français.

Yom Kippour : *Cérémonie religieuse en mémoire à Feu S.M le Roi Mohammed V et Feu S.M le Roi Hassan II*

La communauté juive marocaine a organisé, mercredi au temple Beth-El de Casablanca, une cérémonie religieuse à la mémoire de Feu SM le Roi Mohammed V et de Feu SM le Roi Hassan II et à la gloire Sa Majesté le Roi Mohammed VI et ce, à l'occasion de la célébration de Yom Kippour (jour du Grand Pardon) 5783/2022.

Lors de cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence notamment du Wali de la région de Casablanca-Settat, gouverneur de la préfecture de Casablanca, Saïd Ahmidouch, du président du Conseil de la région, Abdellatif Maâzouz et de nombreuses personnalités civiles et militaires, des prières ont été élevées à la mémoire de Feu SM le Roi Mohammed V et de Feu SM le Roi Hassan II, que Dieu ait leurs âmes.

Des prières ont également été élevées pour préserver Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et pour combler le Souverain en les personnes de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, SAR la Princesse Lalla Khadija, SAR le Prince Moulay Rachid et de l'ensemble des membres de l'il-

lustre famille Royale.

A cette occasion, le président des communautés juives du Maroc, Serge Berdugo s'est dit heureux et fier de "recevoir en ce lieu et jour sacré de Kippour les honorables personnalités", notant que l'année 5783/2022 a été marquée par la décision du Commandeur des Croyants, SM le Roi Mohammed VI, de doter la Communauté Juive d'un nouveau statut légal.

"C'est un acte fondateur d'une nouvelle Communauté Juive qui s'inscrit dans le cadre de l'évolution du Maroc moderne et permettra l'épanouissement des valeurs du Judaïsme marocain tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger pour le rayonnement du Royaume", a dit M. Berdugo.

L'architecture proposée par le ministère de l'Intérieur et approuvée par le Souverain "répond aux vœux exprimés par les instances communautaires", s'est-il félicité, notant qu'un Conseil national du Judaïsme marocain assurera la gestion des Communautés sur tout le territoire national, et une Commission dont les membres seront nommés par le Souverain re-

présentera la diaspora des Marocains de confession juive résidant à l'étranger.

Et d'ajouter que dans le cadre de ce nouveau statut, une Fondation aura pour objet de "sauvegarder, pérenniser et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel du Judaïsme marocain comme partie intégrante de la civilisation marocaine", relevant que dans l'attente de la promulgation des textes de lois et des décrets d'applications et la mise en place dans un proche avenir d'une représentation idoine des populations juives du Maroc, "il est de la responsabilité de chacun de prendre les initiatives permettant une évolution consensuelle et harmonieuse de la vie communautaire".

M. Berdugo a saisi cette occasion pour passer en revue les multiples actions et initiatives visant à préserver le patrimoine culturel et religieux juif, citant à cet égard, l'inauguration de la Synagogue Assayag à Tanger, l'ouverture officielle de l'Espace Muséal juif de Tanger au sein de la Synagogue Assayag, le lancement du Centre d'Etudes et de recherches sur le Ju-

daïsme du nord du Maroc (CJNM), l'inauguration du Cimetière réhabilité, la Synagogue El Kahal, et le Mikve (bain rituel) à Assilah construit en 1860 et la réhabilitation des Cimetières de Larache et le sauvetage de la tombe du Tsadik Yossef Hagallil au coeur même de la Médina de Larache.

M. Berdugo a cité aussi la Hilloula des Tsadikim de Meknès, qui a coïncidé avec l'inauguration du Cimetière réhabilité du vieux Mellah de la ville, et qui a connu une "belle affluente avec plus de 400 pèlerins et 10 grands rabbins venus du monde entier".

Le président des Communautés juives du Maroc a tenu à souligner que dans cette phase de profonde mutation, "il est du devoir de tout un chacun de se mobiliser pour assurer le consensus au sein de la Communauté et la pérennité du patrimoine matériel et immatériel du judaïsme marocain".

La cérémonie a connu l'affluente des membres de la communauté juive venus célébrer ce jour sacré dans un climat empreint d'émotion et de piété.

Pour abus de pouvoir et attentat à la pudeur sur une mineure

Ouverture d'une enquête judiciaire contre un commissaire de police principal

La Brigade régionale de la police judiciaire de la ville de Fès a ouvert, mercredi, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les actes criminels attribués à un commissaire de police principal relevant de la préfecture de police de Fès, pour son implication présumée dans une affaire d'abus de pouvoir, de détournement et d'attentat à la pudeur, sans violence, commis sur une mineure.

Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), les services de la Sûreté nationale ont interagi avec célérité et sérieux à une plainte déposée par le père de la fille mineure dans laquelle il accuse le fonctionnaire de police, chef d'un arrondissement de police à Fès, d'avoir détourné la victime lorsqu'elle déposait une plainte pour mauvais voisinage, et d'avoir commis sur elle un attentat à la pudeur sans violence.

Le fonctionnaire de police a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent pour identifier les tenants et aboutissants de cette affaire, souligne le communiqué, ajoutant que la DGSN a décidé la suspension provisoire du mis en cause dans l'attente des conclusions de l'enquête judiciaire en cours pour émettre les sanctions disciplinaires qui s'imposent à son encontre.

Société

La Faculté de médecine de Fès et la web TV "STV" lancent un programme de diffusion des connaissances et des pratiques en promotion de la santé

La Faculté de médecine, de pharmacie et de médecine dentaire de Fès (FMPMDF), relevant de l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah et "Sihativ.ma" (STV), la web TV de l'information digitale vers les professionnels de la santé et le grand public, ont lancé dernièrement un programme de diffusion des connaissances et des pratiques en promotion de la santé, baptisé "Bien naître et grandir pour mieux vieillir".

Dans un communiqué conjoint, la FMPMDF et STV ont souligné que la mise en place de ce programme est née d'une volonté commune des deux partenaires de faire progresser autrement la santé et le bien-être au Maroc, notamment en intervenant sur les déterminants de la santé et du bien-être, le plus en amont possible, même avant l'installation de certains facteurs de risque, ajoutant que cette initiative citoyenne s'inscrit dans un contexte sanitaire national et international particulier.

"En effet, face aux défis imprévisibles en matière de santé, que ce soit en raison du vieillissement de la population, de la recrudescence des maladies chroniques à tous les âges de la vie, de l'émergence de maladies infectieuses, ou encore de l'impact des changements climatiques et des modes

de vie malsains, de la montée en puissance d'internet et des réseaux sociaux comme moyen de communication en santé, la responsabilité sociale des entreprises (RSE) en santé des professionnels de la santé et des médias devient un impératif incontournable", a expliqué Pr. Sidi Adil Ibrahim, doyen de la FMPMDF, cité dans le communiqué.

"Un bon médecin, c'est un médecin engagé et responsable socialement. Dans cette optique, contribuer à répondre au mieux au droit d'accès à une information médicale fiable est aussi l'une des raisons d'être de sa profession. Le partenariat +Médias et professionnels de la santé+, au même titre que le programme +Bien naître et grandir pour mieux vieillir+ revêtent ici une importance cruciale. Ils sont le socle de tout échange fluide et efficient visant l'instauration de normes et de comportements pour la préservation et l'amélioration de l'état de santé des Marocains", a-t-il poursuivi.

Pour sa part, Dr. Mohamed Filali, directeur de STV, a estimé qu'avec ce partenariat, le monde de la santé et celui des médias s'unissent pour ajouter une bonne santé et une bonne qualité de vie aux années de vie des concitoyens marocains, estimant que ce partenariat devrait inciter à initier



des réflexions collectives sur les stratégies multisectorielles cohérentes, efficaces et équitables à mettre en place pour la prévention, le dépistage précoce, la prise en charge des maladies et la prévention de la fragilité chez toutes les tranches d'âge, et les avantages que peut apporter à l'ensemble de la société, une population en meilleure santé, plus heureuse et plus productive.

A noter qu'une première série de

vidéos réalisées récemment dans le cadre du programme "Bien naître et grandir pour mieux vieillir" est accessible via STV (sihativ.ma) et sa chaîne YouTube. Ces vidéos résument les informations essentielles et les messages de prévention à retenir sur des maladies généralement sous médiatisées et posant un réel problème tant au niveau de la prévention que de la prise en charge.

Accidents de la circulation

17 morts et 2.174 blessés, bilan de la semaine dernière



Dix-sept personnes ont péri et 2.174 ont été blessées, dont 84 grièvement, dans 1.644 accidents de la circulation survenus durant la semaine allant du 26 septembre au 2 octobre 2022, indique mercredi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ces accidents sont principalement dus à l'inadvertance des conducteurs, au non-respect de la priorité, à l'excès de vitesse, à l'inadvertance des piétons, au défaut de maîtrise des véhicules, au non-respect de la distance de sécurité, au changement de direction sans usage de signal, au changement de direction non-autorisé, au non-respect du stop, au non-respect du feu rouge, à la circulation sur la voie gauche, à la conduite

en état d'ébriété, aux dépassements défectueux et à la circulation en sens interdit, précise la DGSN dans un communiqué.

Concernant le contrôle et la répression des infractions en matière de circulation, les services de sûreté ont établi 46.446 contraventions et dressé 8.246 procès-verbaux soumis au parquet, alors que 38.200 amendes transactionnelles ont été recouvrées, selon la même source. Les sommes perçues au titre de ces contraventions ont atteint 8.173.575 dirhams, poursuit le communiqué, faisant état de la mise en fourrière municipale de 5.139 véhicules, de la saisie de 8.246 documents et du retrait de la circulation de 381 véhicules.



La Grande-Bretagne n'est pas encore un marché émergent

Suite au « mini-budget » du Premier ministre britannique Liz Truss – un méli-mélo de politiques allant des réductions d'impôts de style Reaganomics pour les entreprises et les riches à un plafond socialiste à l'ancienne sur les prix de l'énergie – les commentateurs ont réagi avec une hyperbole de plus en plus fleurie. Beaucoup se demandent maintenant si le Royaume-Uni n'est pas en train de ressembler moins à une économie avancée qu'à un marché émergent capricieux.

Il est vrai que les marchés financiers ont envoyé la livre à son niveau le plus bas jamais enregistré (contre le dollar), sans fond en vue. Le statut de monnaie de réserve de la livre, dernier vestige de la position autrefois vantée de la Grande-Bretagne au centre du système monétaire international, est remis en question. Alors que parler d'un défaut pur et simple du Royaume-Uni est exagéré, il n'est pas déraisonnable d'anticiper un bilan douloureux juste avant ce résultat.

Et il convient de rappeler que le Royaume-Uni a à plusieurs reprises bénéficié de renforcements du Fonds monétaire international des années 1950 aux années 1970 (ce qui en fait le client le plus fidèle du FMI). Il serait naïf de penser que cela ne pourrait plus se reproduire, surtout si les taux d'intérêt à long terme mondiaux continuent de retrouver leur tendance de (très) long terme. Pas étonnant que le FMI s'oppose déjà au paquet économique à moitié cuit du Royaume-Uni, tout comme il le fait pour les demandeurs potentiels des marchés émergents sur ses ressources.

Mais le ciel ne tombe pas – du moins pas encore. Notamment, à la fin septembre, le taux d'emprunt à dix ans du gouvernement britannique était d'environ un demi-point de pourcentage supérieur aux taux du Trésor américain. Il est donc encore bien inférieur à celui des marchés

émergents comme l'Indonésie, le Mexique et le Brésil, dont les taux d'emprunt publics dépassent ceux des États-Unis de trois, cinq et huit points de pourcentage, respectivement. Cela dit, les taux d'intérêt peuvent monter très rapidement, surtout si les marchés perdent confiance.

Les deux politiques les plus problématiques du gouvernement Truss sont les réductions d'impôts pour les riches et les subventions énergétiques. Alors qu'elles étaient célébrées par la presse conservatrice, les baisses d'impôts, surtout, font grincer des dents. L'investissement privé a, peut-être, été le principal facteur entravant la croissance du Royaume-Uni depuis la crise financière de 2008, et la réduction des taux marginaux d'imposition devrait, en principe, stimuler l'investissement. Si vous pensez qu'un gouvernement travailliste pourrait arriver au pouvoir et annuler les réductions d'impôts (et bien plus encore) dans les trois prochaines années, il est inutile de commencer la construction d'une nouvelle usine qui prendra trois ans pour être achevée. Et, bien sûr, plus le train de mesures est incohérent, plus il est susceptible d'être inversé, quel que soit le pouvoir.

Les subventions énergétiques sont une idée encore pire. En plus d'ajouter environ 100 milliards de livres sterling (108 milliards de dollars) à l'endettement déjà élevé du Royaume-Uni, elles fausseront également les incitations à réduire la consommation de combustibles fossiles. Et bien que la mesure ait été qualifiée de « temporaire », les subventions énergétiques sont notoirement difficiles à supprimer une fois en place – comme le savent très bien de nombreux pays en développement et marchés émergents.

Alors que d'autres pays européens recourent également à des mesures désespérées pour faire face aux énormes

flambées de prix auxquelles les consommateurs sont confrontés depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le plan Truss ressemble à un programme de marché émergent à la fois dans sa portée et son ampleur. De nombreux marchés émergents, en particulier les exportateurs de carburant, cherchent à plafonner les prix de l'énergie auxquels leurs consommateurs sont confrontés, souvent au prix d'énormes dépenses budgétaires.

Il existe également des parallèles entre le paquet fiscal Truss et les efforts déployés par l'administration du président américain Joe Biden pour mettre en œuvre une série de politiques économiques progressistes qui sortent bien du cadre de la campagne de Biden. Mais au moins, les politiques de Biden ont été clairement articulées par d'autres candidats démocrates à la présidence en 2020, notamment Bernie Sanders et Elizabeth Warren. De plus, il n'est pas impossible d'imaginer un candidat démocrate à la présidentielle de 2024 gagner sur une telle plateforme, surtout si Donald Trump est le candidat républicain.

Les politiques de Truss, en revanche, n'ont pas été diffusées récemment. Elle a remporté le poste de premier ministre après une brève campagne parmi les quelque 180.000 membres cotisants du Parti conservateur. Personne d'autre n'avait son mot à dire et il n'y avait aucune bonne raison de croire que les électeurs adopteraient son programme.

De plus, même si l'on soutient que le mini-budget se veut un théâtre politique, il n'a pas été une performance très efficace. Les électeurs ont tendance à devenir plus attentifs à l'économie et aux largesses du gouvernement au cours de l'année précédant une élection, et il existe des « cycles budgétaires politiques » bien documentés : pendant les années électorales, les gouvernements poussent des projets de dépenses très visibles et

réduisent les dépenses moins visibles à plus long terme. Mais les prochaines élections britanniques pourraient ne pas avoir lieu avant janvier 2025. A ce moment-là, il devrait être clair que les réductions d'impôts ne seront pas rentables en stimulant la croissance économique, et toute réaction positive initiale des électeurs serait dissipée. Alors que Truss pourrait appeler à des élections anticipées pour obtenir un mandat plus large pour ses politiques, ce choix serait extrêmement risqué.

Certes, les politiques radicales, en particulier celles des politiciens conservateurs, sont souvent réprimandées par la presse avant de s'avérer bien plus efficaces que prévu. Le Premier ministre britannique Margaret Thatcher et le président américain Ronald Reagan sont deux exemples marquants de cette tendance, et Truss n'a pas caché son admiration pour la Dame de fer. Mais Thatcher et Reagan avaient au moins un cadre politique cohérent qu'ils ont clairement communiqué ; on ne peut pas en dire autant du gouvernement Truss jusqu'à présent.

Truss et son chancelier, Kwasi Kwarteng, ont raison d'affirmer que le plus gros problème économique du Royaume-Uni au cours des deux dernières décennies a été la croissance anémique de la productivité et que la solution doit résider dans des réformes du côté de l'offre. De plus, il est encore temps pour eux de proposer de meilleurs plans et de mieux les expliquer au public. La Banque d'Angleterre est également essentielle ici. Jusque-là, la livre va être un sac de boxe, et les choses vont probablement empirer avant de s'améliorer.

Par Kenneth Rogoff
Professeur d'économie et de politique publique à l'Université de Harvard et récipiendaire du prix Deutsche Bank 2011 d'économie financière



Sur le front Sud, les soldats ukrainiens voient enfin la lumière au bout du tunnel



Depuis des mois, ils vivent dans des trous, essayant des bombardements russes, sur un front figé. Alors que la contre-offensive annoncée fin août engrange enfin des résultats dans le Sud, des soldats ukrainiens espèrent entrevoir "la lumière au bout du tunnel".

Leonid, Viktor, Bogdan et Yaroslav, originaires du nord-ouest de l'Ukraine, ont rejoint de leur propre chef l'armée après l'invasion russe du 24 février. Les quatre hommes sont postés depuis l'été en deuxième ligne, à quatre kilomètres des Russes, au cas où ceux-ci enfonceraient la première ligne ukrainienne, dans la région de Mykolaïv (Sud).

De nombreuses unités similaires

sont disséminées le long du front, selon l'attaché de presse militaire qui accompagnait l'AFP mercredi après-midi.

Leur quotidien semble fait d'attente. Au fond d'un petit trou, juste assez large pour un homme, un lance-roquettes est posé debout contre un mur de terre. Plusieurs flacons de répulsif anti-moustiques laissés à proximité témoignent des désagréments que la nature inflige aux soldats.

Quelques mètres plus loin, une mitrailleuse est recouverte d'un filet de camouflage, devant des caisses de cartouches. Un autre trou, de quelques mètres carrés, recouvert de rondins, plastiques et branchages peut accueillir deux hommes pour la nuit.

Dans un front Sud où les combats

d'artillerie lourde décident largement du sort de la guerre, les quatre soldats d'infanterie écoutent les obus passer, parfois au loin, tantôt très proches, sachant qu'ils ne pourraient rien faire si l'un d'eux touchait leur position.

"Depuis deux heures il n'y a pas de bombardement. (...) Mais habituellement ils sont constants", indique Bogdan, 29 ans, un ouvrier qui s'était déjà engagé en 2014 dans l'armée ukrainienne, avant de retourner à la vie civile... pour récemment reprendre du service.

"Quand vous voyez qu'un obus a explosé à 10-15 mètres de vous, c'est effrayant. Nous sommes tous humains et nous avons tous peur." Et ce père de deux enfants de décrire : "La terre tremble même quand les nôtres tirent,

et plus encore quand ce sont eux qui bombardent."

Mais malgré la dureté du quotidien, "maintenant, ça va mieux", assure-t-il. "Nous voyons que nos camarades, notre horde comme nous les appelons, travaillent. Nous voyons leurs succès et cela nous inspire. Si certains pensaient que nous n'allions pas assez vite, maintenant ce n'est plus le cas !"

Fin août, Kiev avait annoncé une contre-offensive dans le Sud, avec pour premier objectif de reprendre Kherson, ville peuplée de 280.000 habitants avant le conflit, capitale de la région éponyme, et voisine de celle de Mykolaïv.

Mais après avoir regagné quelques villages et hameaux les deux premières

semaines, l'avancée peinait à se concrétiser, alors qu'un mouvement similaire dans le Nord aboutissait à des succès retentissants. Le Sud s'est finalement rattrapé ces cinq derniers jours.

Mardi, Volodymyr Zelensky évoquait des progrès "rapides et puissants", citant huit localités reprises dans la région de Kherson, ce que confirmaient des cartes présentées le même jour par le ministère russe de la Défense. Mercredi, le président ukrainien revendiquait la "libération" de trois nouveaux villages de la zone.

L'Institut américain d'étude de la guerre, un centre de recherche indépendant américain, évoquait jeudi des "gains majeurs" pour Kiev ces dernières 48 heures dans le nord de la région de Kherson.

Après quatre mois de bataille, les troupes de Kiev ont notamment reconquis Davydiv Brid, petit village stratégique situé sur une rivière, qui se trouve à dix kilomètres environ des petites tranchées visitées mercredi par l'AFP.

"L'humeur des garçons a changé. Elle est devenue bien meilleure", se réjouit leur commandant Yaroslav, solide gaillard de 39 ans coiffé d'un bonnet noir. "Il y a de la lumière au bout du tunnel."

Derrière Davydiv Brid, il ne reste qu'une vaste plaine sur laquelle les "orcs", un surnom insultant donné aux Russes, n'aurait "nulle part où se cacher", affirme-t-il. Qu'importe leur nombre, alors que d'après Yaroslav, entre 400 et 800 nouveaux soldats russes sont récemment arrivés en renfort dans leur zone après la mobilisation décidée par Moscou.

"Si nous fendons leurs rangs, ils s'enfuient en courant", s'exclame Leonid, 46 ans, levant le pouce en signe de victoire. Et de moquer les nouvelles recrues ennemies, qu'il qualifie de "chair à canon". Pour reprendre Kherson, "il faudra les tuer, lance-t-il. Il n'y a pas d'autre solution."

Attaque contre une crèche en Thaïlande

Bilan macabre : 32 morts dont 23 enfants

L'assaillant qui a attaqué au fusil et au couteau une crèche en Thaïlande, tuant 32 personnes dont au moins 23 enfants, a ensuite tué sa famille avant de se suicider, a indiqué jeudi un colonel de police de la province de Nong Bua Lamphu (nord).

Jakkapat Vijitraithaya a précisé que le tireur, un ancien policier âgé de 34 ans, a tué sa femme et leur enfant.

Un précédent bilan de police faisait état de 30 morts, dont 23 enfants âgés entre deux et trois ans.

L'attaque a commencé à 12h30 locale (06h30 GMT) dans une crèche, avant que l'assaillant ne prenne la fuite en voiture et percuté plusieurs piétons, selon Jakkapat Vijitraithaya.

Une fusillade perpétrée par un officier de l'armée, qui s'était disputé avec un supérieur, s'était produite en février 2020 en Thaïlande dans un centre commercial de Nakhon Ratchasima, faisant 29 morts.

Il convient de souligner que le premier ministre thaïlandais a ordonné l'ouverture d'une enquête.



Au Royaume-Uni, le gouvernement durcit encore son discours anti-immigration

Des demandeurs d'asile qui "abusent du système" et le besoin de "reprendre le contrôle": le gouvernement britannique durcit encore sa rhétorique anti-immigration, promettant une réduction des traversées de la Manche, au mépris des conventions internationales.

"Ce n'est pas raciste (...) que de vouloir contrôler nos frontières. Ce n'est pas être fanatique que de dire qu'il y a trop de demandeurs d'asile qui abusent du système." Pour son premier discours comme ministre de l'Intérieur, Suella Braverman a donné le ton mardi, ovationnée lors du congrès annuel des conservateurs à Birmingham.

A la tête du Home Office depuis un mois, la ministre ultra-conservatrice de 42 ans a affiché sa fermeté concernant les demandeurs d'asile qui ne répondraient pas "aux besoins du pays".

"Si vous entrez illégalement au Royaume-Uni en provenance d'un pays sûr, vous devez rapidement être renvoyé dans votre pays d'origine ou relocalisé au Rwanda, où votre demande d'asile sera considérée", a-t-elle déclaré.

Depuis une dizaine d'années, les gouvernements conservateurs promettent en vain de réduire drastiquement le nombre de migrants.

Depuis le début de l'année, plus de 33.500 personnes, un record, ont effectué la dangereuse traversée de la Manche sur de petites embarcations. Plus de la moitié étaient originaires d'Afghanistan (18%), d'Albanie (18%) ou d'Iran (15%), selon le Home Office. Depuis 2018, Iraniens et Irakiens représen-

tent près de la moitié de ces migrants.

Les gouvernements successifs n'ont jamais réussi à réduire cette immigration, mais "ils ont rendu la vie difficile aux migrants ici", explique à l'AFP Zoe Gardner, spécialiste des systèmes migratoire et d'asile britanniques.

"Pendant longtemps, ça a été un moyen de gagner des soutiens quand toutes leurs autres politiques étaient un échec. A chaque fois que le gouvernement de Boris Johnson avait une mauvaise semaine dans les journaux, vous pouviez être sûr qu'ils allaient annoncer des mesures visant les migrants pour faire diversion."

Cette stratégie risque toutefois de s'essouffler selon elle. Les Britanniques, majoritairement favorables à l'accueil des réfugiés selon les sondages, s'inquiètent davantage de la crise économique.

Interdire l'accès à l'asile représente par ailleurs une violation de la Convention des Nations unies sur les réfugiés, qui stipule qu'un migrant peut se rendre de la manière qu'il veut -ou qu'il peut- dans un pays pour y chercher refuge, sans que son mode d'arrivée lui soit préjudiciable.

Pour certains spécialistes, une telle interdiction serait de fait contestée devant les tribunaux, comme cela a été le cas en juin pour l'envoi de demandeurs d'asile au Rwanda.

Après de multiples recours en justice concernant ce projet gouvernemental controversé, le premier avion à destination de Kigali était resté cloué au sol à Londres à la suite d'une décision de dernière



minute de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Regrettant ce jugement d'un "tribunal étranger", Suella Braverman a fait part, tout sourire, de son "rêve" pour Noël: "Voir en Une du Telegraph (quotidien conservateur ndr) un avion qui décolle pour le Rwanda".

Les accusations d'"abus du système" qu'elle brandit pour justifier sa politique ne résistent pas aux chiffres officiels.

D'après le Home Office, 94% des quelque 50.000 migrants arrivés au Royaume-Uni par la

Manche entre janvier 2018 et juin 2022 ont demandé l'asile. 86% de ceux qui ont eu une réponse ont obtenu gain de cause. Mais l'immense majorité attend toujours une décision.

"On parle de gens qui ont de bonnes raisons de demander l'asile au Royaume-Uni, sans autre moyen de le faire" que de traverser la Manche, a estimé sur Twitter Daniel Sohege, spécialiste du droit des réfugiés à la tête de l'association Stand For All.

En l'état actuel du droit, un migrant doit être physiquement au

Royaume-Uni pour y lancer sa procédure d'asile, mais il n'existe "aucun moyen" autorisé par Londres pour arriver dans le pays et y chercher refuge, souligne Zoe Gardner.

Le Royaume-Uni s'appuie par ailleurs sur son insularité, et estime n'avoir pas à prendre en charge des migrants qui ont traversé d'autres pays dits sûrs.

Avec cette équation impossible pour les réfugiés, "le Royaume-Uni reçoit moins de demandes d'asile que la France, l'Allemagne ou l'Italie", précise Zoe Gardner.

En Espagne, le long combat des "bébés volés" du franquisme

Lexhumation de celle qui devait être sa jumelle a levé ses derniers doutes. Les ADN ne correspondaient pas et Maria José Picó Robles devient alors certaine que cette soeur, qu'elle cherche toujours, est l'un des nombreux "bébés volés" sous le régime franquiste en Espagne. "C'était là", dit cette salariée dans le paramédical de 60 ans, les yeux larmoyants et la gorge nouée, en montrant la fosse commune du cimetière d'Alicante (sud-est) où sa soeur était censée avoir été officiellement enterrée.

"On a dit à ma mère que ma soeur était morte deux jours après la naissance (en 1962). Elle n'a pas eu le droit de voir le corps et on ne l'a pas laissé assister à l'enterrement", raconte Maria José à l'AFP.

Il y a une dizaine d'années, lorsque les premières affaires de "bébés volés" éclatent dans le pays, Maria José et ses parents, saisis par le "doute" et "l'angoisse", se demandent s'ils ne sont pas aussi victimes de ce scandale.

Ils commencent alors à rassembler des documents, entachés d'irrégularités, avant de saisir la justice qui ordonnera l'exhumation des ossements en 2013.

Depuis, la sexagénaire, qui préside une association consacrée aux bébés volés, poursuit inlassablement ses recherches.

Elle a laissé son ADN dans plusieurs banques génétiques et espère que sa soeur, prise d'un doute sur ses origines, aurait pu faire de même. "C'est l'ADN qui est notre espoir", explique-t-elle, priant pour "recevoir un jour un appel" d'un laboratoire.

Adopté définitivement mercredi par le Sénat, un texte phare du gouvernement de gauche reconnaît pour la première fois comme victimes du franquisme les bébés enlevés à leurs familles durant la Guerre civile (1936-1939) et la dictature (1939-1975).

Durant la répression qui a suivi le conflit, ce vol institutionnalisé avait pour but de soustraire des enfants à des républicaines accusées de leur

transmettre le "gène" du marxisme.

Mais il a ensuite touché, à partir des années 1950, des enfants nés hors mariage ou dans des familles pauvres ou nombreuses.

Souvent grâce à la complicité de l'Église, ils étaient déclarés morts après l'accouchement, sans que l'on fournisse de preuves aux parents, puis adoptés par des couples ne parvenant pas à avoir de bébé et en général proches du régime "national-catholique" de Franco.

Après la mort de Franco en 1975, des trafics de bébés ont perduré, principalement pour des raisons financières, jusqu'en 1987 et l'adoption d'une loi renforçant le contrôle de l'adoption.

Des vols similaires ont également eu lieu sous la dictature militaire en Argentine ou sous celle de Pinochet au Chili. En Argentine, l'organisation des Grands-mères de la Place de Mai estime qu'un peu moins de 500 bébés sont nés en captivité et ont été illégalement remis à d'autres personnes.

En Espagne, il n'y a aucune estimation officielle du nombre de bébés volés mais les associations de victimes parlent de plusieurs milliers d'enfants concernés.

La justice avait estimé en 2008 que plus de 30.000 enfants de républicains morts ou faits prisonniers durant la Guerre civile, dont certains ont pu être "volés", ont été placés sous tutelle par l'Etat franquiste rien qu'entre 1944 et 1954.

2.136 plaintes à ce sujet ont été enregistrées en Espagne entre 2011 et 2019 mais aucune n'a abouti, principalement en raison de la prescription des faits.

Si la justice est en panne, quelques rares Espagnols, comme Mario Vidal, ont tout de même réussi à retrouver par miracle la trace de leurs proches.

"Mon père adoptif m'a dit qu'ils avaient payé 125.000 pesetas (725 euros), pour m'adopter", explique ce technicien-architecte de 57 ans vivant à Denia (sud-est) qui s'est lancé en 2011 à la recherche de ses parents bio-

logiques.

Il se plonge alors pendant trois ans dans les archives de la région de Madrid, où il est né, et parvient à identifier sa mère... décédée 16 ans plus tôt.

"Cela a été l'un des jours les plus durs de ma vie", dit-il en confiant avoir été partagé entre "la satisfaction" de connaître ses origines et "le coup de massue" d'apprendre sa mort.

Issue d'une famille très conservatrice, sa mère l'avait eu hors mariage à 23 ans. Si un document officiel faisait état d'un abandon, un proche lui apprendra qu'elle avait tenté à plusieurs reprises de le récupérer à l'orphelinat mais en avait été empêchée et avait même été incarcérée pour cela.

Mario parviendra ensuite à retrouver son demi-frère, qui mourra trois ans plus tard, mais reste sans savoir qui est son père biologique. "Nous sommes les enfants d'une époque, dans laquelle ceux qui détenaient le pouvoir l'exerçaient comme bon leur semblait", dit-il.



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mamlaka
 08:40 : Âabkariat Maghrebia
 09:40 : KoloubTayha Ep 7
 10:40 : Merhba Bishabi S2 Ep22
 11:10 : Capitaine Hajiba Ep17
 11:25 : Yaoumiat
 11:30 : Oussrati 2022 Ep10
 12:30 : Rad Al Bal Ep4
 12:40 : Capitaine Hajiba Ep18
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Prière du Vendredi
 14:10 : Sla w Slam Ep 30
 14:40 : JT en Amazigh
 15:00 : JT en Espagnol
 15:20 : Nour wa Basaïr
 15:40 : Kout Kouloub
 16:00 : Alwan Mina Al Madih
 16:20 : Yasalounaka
 17:00 : Amouddou
 18:00 : Wala Âalik Al Massir Ep21
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Merhba Bishabi S2 Ep23
 19:20 : Zouaji Mouhal Ep 26
 19:35 : Zouaji Mouhal Ep 27
 19:50 : Sihatouna Ep 32
 20:00 : Capitaine Hajiba Ep19
 20:15 : Capitaine Hajiba Ep20
 20:30 : JT Principal
 21:30 : Andi Holm Ep2
 22:30 : La Guériseuse M'Barka
 00:00 : Dernier Bulletin D'information
 00:20 : Chachat
 00:50 : Layali Hay Kdim Ep4
 01:50 : Merhba Bishabi S2 Ep23
 02:20 : Wala Âalik Al Massir Ep21
 02:50 : Sla w Slam Ep 30
 03:30 : KoloubTayha Ep 7
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mamlaka
 06:00 : Âabkariat Maghrebia



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : SABAHIYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:45:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
 08:45:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB
 09:25:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:05:00 : FEUILLETON : FADILA
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : SABAHIYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : KOULNA MGHARBA
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:20:00 : RELIGIEUX : PRIERE DU VENDREDI
 13:55:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 14:00:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 14:10:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:50:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:05:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS : AL IH-TIFAL BI AL MAWLID ANNABAWI
 15:30:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL 3ARIFINE
 15:45:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 16:45:00 : SABAHIYAT 2M
 17:40:00 : DESSIN ANIME : Atomic Puppet
 17:50:00 : DESSIN ANIME : Furiki Wheels
 18:00:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 18:10:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:20:00 : MAGAZINE : CAPSULE MDJS RIYADATI QOWWATI
 18:25:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 19:10:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA
 19:15:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : METEO
 20:55:00 : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:45:00 : ECO NEWS
 21:50:00 : MAGAZINE : CAPSULE MDJS RIYADATI QOWWATI
 21:50:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW
 23:20:00 : FEUILLETON : LGHRIBA
 00:10:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:50:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:35:00 : MAGAZINE : DREAM ARTIST
 03:05:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
 04:10:00 : FEUILLETON : MESK ALLAYL
 04:55:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE : 3ALA DIFAF AL MOULOYA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h35 : T'fou
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Prête à tout pour un bébé: Téléfilm
 14h45 : Maman blogueuse, bébé en danger : Téléfilm
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup
 20h10 : Les combattantes : Série
 22h15 : New York unité spéciale : Série
 23h05 : New York crime organisé : Série
 00h40 : Chicago police département : Série
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour,
 gloire et beauté : série
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place
 10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h30 : Un si grand soleil : série
 20h10 : Les rivières pourpres : Série
 23h40 : Les rivières pourpres : Série
 01h35 : Ca commence aujourd'hui
 02h35 : Affaire conclue
 03h20 : De Toronto à Vancouver, à bord du Transcanadien



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Les reines du shopping
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h10 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : La maison d'en face : Série
 22h10 : Tout le monde ment : Série
 00h30 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Diamants sur canapé : Film
 21h30 : Trouble every day : Film
 23h00 : Egor ou la Russie derrière soi
 20h55 : Le dessous des cartes
 02h40 : Arte regards



21h30 : Trouble every day : Film
 23h00 : Egor ou la Russie derrière soi
 20h55 : Le dessous des cartes
 02h40 : Arte regards



06h00 : Okoo. Dessins animés
 07h30 : Paname
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outremer Je mag
 10h25 : Outremer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Rex: Série
 13h45 : La mort de Moser
 15h15 : Duels en familles le match des régions
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu
 17h30 : Le 18-



30
 18h00 : Le 19-20
 19h20 : Plus belle la vie : série
 19h50 : Tout le sport
 20h00 : Un amour impossible : Film
 22h10 : Inceste, le dire et l'entendre : Documentaire
 23h20 : Retour au péyi : Documentaire

00h30 : Ces chansons de nos vacances : Documentaire
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h55 : Question pour un champion

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DÉGRADAIT	ENFLAMMÉ	ARTICLE	GRAND BOA	LETTRES DE RABAT	RADIUM	COUCHE EN JOUE SOUTENIR	GROSSE CHALEUR	LIEU	NE PAS OBSERVER
								LE MÊME ÉPREUVE DE SKI	
FUMISTE									
		GODICHE		EN OTAGE	REVENDEUR DE DROGUE PAYER				
CONIFÈRE PLUS							NOTE		GRASSE
RIRE UN PEU							FLAGRANT DÉLIT MEC		
PANIER À FOND PLAT				C'EST MOI		ROCHE CREUSE			
GRAND CANARD						FIN D'ANNÉE	STATION ORBITALE RUSSE		
							DÉBUT D'INCARCINATION	ANGOISSE	
APAISÉS		COLÈRE	EXCÈS DE POIDS						POSSESSIF
À L'ENVERS: FEMME AIMÉE				ÉCHEC COMPLET		À L'ENVERS: TAUDIS			
							HUTTE		
BISQUER TESSON				CUPIDES			RADIUM		

Solution mots flechés d'hier

VÉHICULE SPÉCIAL	L	CONSEIL LÈRE	A	CRACK	D	STROLEY	A	BORNE AGE	SÉLECTION	T	ELLE FOMÉ PROBLÈME
OFFICIER DE LA MARIAGE	E	N	S	E	I	G	N	E	R	E	
AI BOND DES LARMES	E	M	U	N	N	U	L	R	R	E	
ARTISTE	I	R	A	A	A	E	N	F	L	O	T
M	A	T	E	N	I	A	C	O	L	P	T
RÉPÈRE	R	P	O	C	U	V	E	E	R	M	
S	C	I	E	R	E	R	A	M	E		
TRANSPORTER	O	U	P	O	S	S	E	V	A		
G	E	N	E	S	U	A	R	D	U		
EMBARRAS	D	T	R	A	V	E	R	S	A	T	
SOPHOMORE	N	A	U	C	I	F	I	N	I		
C	A	M	E	C	R	U	C	I	A	L	
BÉCOT	B	I	S	O	S	E	R	I	E		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadja Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Rédaction
Abdelmoumen Warrach
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3			■				■			
4					■					
5										■
6		■		■			■			
7									■	
8		■								
9							■			
10			■							

HORIZONTALEMENT

- 1- Cauchemar des fourmis
- 2- Habile - Ingurgité
- 3- Eclat - Plus neuf - Salut romain
- 4- Entre nuit et jour - Fait livre de brochure
- 5- Frissonne
- 6- Vieux do - Se rendra
- 7- Grandeur mesurable
- 8- Enveloppée
- 9- Araignée - Fameux espion
- 10- Plus secret - Tient

VERTICALEMENT

- 1- Extrémistes
- 2- Elle se sent - Été capable
- 3- Vieille cité - Sac de pèlerin
- 4- Aux bouts de l'essieu - Sombre
- 5- Posé - Couture dans le vif
- 6- Répétitives
- 7- Défini - Gagné - Règle
- 8- Hautaines
- 9- Prévenir - De bonne heure
- 10- Nuages du poète - Espace sablé

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	I	N	I	A	T	U	R	E	S
2	E	V	E	N	T	E	■	E	P	I
3	S	O	N	■	R	E	U	N	I	R
4	M	I	N	C	E	■	N	O	N	E
5	E	R	I	E	■	A	I	M	E	■
6	R	E	■	D	O	R	T	■	U	R
7	I	■	V	E	N	D	E	U	S	E
8	S	O	I	S	■	E	■	S	E	C
9	M	A	L	■	A	N	S	E	■	U
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S

Grilles de sudoku

Facile

								2
		2	6	9	1	3		
		6	2	1	8	4		
4	2			8		7		
1		9	3		5	2		8
	6		4				5	1
7	5		1	6	8			
	9	1	8		4	7		
8								

Moyen

5	6							
			4					
9	4	7	3	2				
	7	3	9				2	
4	8		7	5	2		9	3
	9					4	8	6
				4	7	9	3	6
					9			
							8	5

Difficile

			8		5	9		
			2	6	5		7	
					3			
3					7	4		
	2		4		1			
8	9					2		
		3						
2		9	1	8				
5	8			6				

Expert

		7	3					1
	3						5	8
			6	9			7	
		7		6	5	2		
	6	2	5	8				
	5		6	1				
4	8						1	
2				4	6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	7	3	6	4	9	1	2	8
4	8	1	2	5	7	9	6	3
9	2	6	3	1	8	7	4	5
2	4	9	7	8	5	6	3	1
6	5	7	9	3	1	4	8	2
3	1	8	4	6	2	5	7	9
1	9	4	8	7	3	2	5	6
7	3	2	5	9	6	8	1	4
8	6	5	1	2	4	3	9	7

Moyen

4	5	8	3	2	1	7	9	6
7	1	6	5	8	9	2	3	4
9	2	3	7	6	4	1	5	8
3	9	7	8	4	5	6	2	1
6	8	1	2	9	3	4	7	5
5	4	2	6	1	7	3	8	9
2	6	9	1	7	8	5	4	3
8	7	5	4	3	6	9	1	2
1	3	4	9	5	2	8	6	7

Difficile

8	9	7	2	4	6	3	1	5
4	5	6	8	3	1	7	9	2
2	1	3	5	9	7	6	4	8
6	3	5	4	7	2	9	8	1
7	8	9	1	5	3	4	2	6
1	2	4	9	6	8	5	3	7
3	7	2	6	1	4	8	5	9
9	4	8	7	2	5	1	6	3
5	6	1	3	8	9	2	7	4

Expert

2	6	9	8	1	4	5	7	3
1	5	7	3	6	9	4	8	2
3	8	4	5	2	7	1	6	9
7	3	6	1	8	2	9	5	4
5	9	2	4	3	6	8	1	7
4	1	8	7	9	5	2	3	6
8	7	5	9	4	3	6	2	1
6	4	3	2	5	1	7	9	8
9	2	1	6	7	8	3	4	5

Economie

Al Omrane : Un RNPG de 127 MDH au S1-2022



Le résultat net part du groupe (RNPG) Al Omrane s'est établi à 127 millions de dirhams (MDH) au premier semestre de cette année, contre 203 MDH une année auparavant. "La conjoncture internationale ayant marqué le premier semestre de cette année a fortement impacté la reprise économique nationale. Pour le secteur immobilier, les tensions inflationnistes engendrées par le contexte géopolitique en Europe se sont traduites par un renchérissement des matériaux de construction et des difficultés d'approvisionnement", indique le Groupe dans un communiqué sur ses indicateurs financiers.

Face au contexte particulier du premier semestre 2022, Al Omrane a maintenu ses efforts en synergie avec les autorités centrales et territoriales, et en ligne avec la stratégie du "Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville", afin d'assurer au mieux son rôle de locomotive du secteur et de principal pourvoyeur des unités d'habitat au Maroc de manière directe ou indirecte à travers les partenaires privés, affirme le Groupe.

Ainsi, au terme du 1er semestre, le Groupe a mis en chantier 3.613 unités et achevé 2.668 unités de production nouvelle, fait savoir le communiqué, notant que pour les projets de mise à niveau urbaine, les mises en chantier ont porté sur 28.030 unités et les achevements sur 25.625 unités.

Par ailleurs, et grâce au déploiement de son plan quinquennal PACT 2025, à la mobilisation de ses collaborateurs et de ses partenaires institutionnels, le Groupe affirme avoir maintenu le cap de son plan de développement.

Le chiffre d'affaires consolidé au titre du premier semestre s'est ainsi établi à 1,698 milliard de dirhams (MMDH), contre 1,668 MMDH au S1-2021. Sous l'effet de la hausse des coûts de construction et des intrants et de l'évolution du mix-produits vers les projets d'utilité publique, le résultat d'exploitation s'est chiffré, lui, à 178 MDH, contre 283 MDH un an plus tôt.

Au volet perspectives, le Groupe Al Omrane, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan quinquennal PACT 2025, indique poursuivre la réalisation de sa vision stratégique et les différentes réformes engagées, reposant sur les orientations royales, les politiques gouvernementales, le nouveau modèle de développement, la réforme profonde des établissements et entreprises publiques et la régionalisation avancée.

"Le Groupe continuera à s'adapter comme il l'a toujours fait, aux différentes mutations que connaît le Maroc et le secteur, avec les politiques publiques à venir issues notamment du dialogue national de l'urbanisme et de l'habitat, tout en œuvrant à consolider son plan de développement managérial, les principes de bonne gouvernance et l'ancrage d'un système de valeurs d'une entreprise citoyenne engagée sur la voie du progrès", relève Al Omrane.

En outre, et en tant qu'axes stratégiques du Groupe, le développement durable, la RSE, la recherche et développement et la digitalisation seront renforcés par la mise en œuvre de plusieurs projets actuellement en cours, conclut le communiqué.

Le déficit commercial continue de se creuser

Le déficit commercial s'est creusé à fin août 2022. Selon l'Office des changes, qui vient de rendre public les indicateurs mensuels des échanges extérieurs, il a augmenté de 56,1% (77.179MDH) au cours du mois dernier.

Les récents indicateurs montrent que les importations ont atteint 491.572MDH au titre des huit premiers mois de l'année 2022, contre 339.564MDH à fin août 2021. Ce qui correspond à une hausse de 44,8% équivalant à +152.008MDH.

En parallèle, les exportations se sont accrues de 37% (+74.829MDH) pour se situer à 276.807MDH à fin août 2022 contre 201.978MDH une année auparavant, a relevé l'Office des changes indiquant que le taux de couverture perd 3,2 points (56,3% contre 59,5%).

La hausse des importations de la majorité des groupes de produits est à la base de l'augmentation des achats de marchandises, a expliqué l'Office des changes soulignant que la facture énergétique a atteint 103.058MDH à fin août 2022 contre seulement 45.160MDH à fin août 2021.

Des indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois d'août dernier, il ressort que « cette évolution est tributaire de l'élévation des achats de gas-oils et fuel-oils (+27.967MDH) due à la hausse des prix qui ont plus que doublé (10.101DH/T contre 4.900DH/T) », selon les précisions de l'Office qui constate, en parallèle, une augmentation de 11,5% des quantités importées.

A noter que les importations des demi-produits ont augmenté de 53,1%, en raison de la forte croissance des achats de l'ammoniac qui ont atteint 13.585MDH contre 4.044MDH un an auparavant.

Selon toujours l'Office, l'accroissement des achats des produits alimentaires, qui ont bondi de 51,6% (+20.749MDH) s'explique par la hausse des achats qui ont



plus que doublé sous l'effet des prix en augmentation de 54,7% tandis que les quantités importées ont progressé de 32,3% au cours de la même période.

Il ressort en outre que les importations de l'orge ont connu également une augmentation importante de +2.577MDH (3.170MDH à fin août 2022 contre 593MDH une année auparavant), tandis que les importations des produits bruts ont augmenté de 69,5%.

L'Office des changes attribue cette augmentation à la hausse des achats des soufres bruts et non raffinés qui ont plus que doublé (+9.255MDH).

En ce qui concerne les exportations de marchandises, les données montrent qu'elles se sont établies à 276.807MDH contre 201.978MDH un an auparavant, soit une hausse de 37% ou +74.829MDH.

L'Office précise que « cet accroissement concerne la totalité des secteurs, tête, les phosphates et dérivés, le secteur de l'automobile, celui de l'agriculture et agroalimentaire et celui du textile et cuir ».

Autres chiffres à retenir, ceux relatifs aux ventes des phosphates et dérivés qui ont progressé de 67,7% pour s'établir à 77.892MDH à fin août 2022 contre 46.446MDH à fin

août 2021.

Pour l'Office, « cette hausse est attribuable à l'augmentation des exportations des engrais naturels et chimiques (+23.488MDH) due à l'effet prix qui a plus que doublé (8.793DH/T à fin août 2022 contre 4.162DH/T à fin août 2021). En revanche, les quantités exportées baissent de 15,5% ».

Au cours de cette même période, les ventes du secteur automobile se sont élevées à 66.705MDH affichant un accroissement de 29,3% (+15.121MDH) au titre des huit premiers mois de l'année 2022.

Selon l'Office, ces exporta-

tions ont atteint leur niveau le plus haut durant la même période au cours des cinq dernières années et cette hausse a concerné les ventes du segment de la construction (+47,3%) et celles du segment du câblage (+16,7%). Alors que les exportations du segment de l'intérieur véhicules et sièges ont accusé une baisse de 2,5%.

Il est à noter que les exportations du secteur agriculture et agroalimentaire se sont pour leur part établies à 55.830MDH à fin août 2022 contre 44.983MDH au titre de la même période de l'année précédente, soit une augmentation de 24,1% ou +10.847MDH. Ce, en raison de « la hausse simultanée des ventes de l'industrie alimentaire (+27,7% ou +6.392MDH) et celles de l'agriculture, sylviculture et chasse (+19,8% ou +4.139MDH) ».

Enfin, au titre des huit premiers mois de l'année 2022, il apparaît que les exportations du textile et cuir ont progressé de 28,8% ou +6.573MDH, suite principalement, à la hausse des ventes des vêtements confectionnés (+31,2% ou +4.442MDH), des articles de bonneterie (+22,8% ou +1.061MDH) et des chaussures (+30,3% ou +514MDH).

Alain Bouithy



Hausse des importations de la majorité des groupes de produits, selon l'Office des changes

L'Afrique, un continent qui dispose de suffisamment de ressources naturelles, mais manque de leadership

L'Afrique dispose des ressources naturelles nécessaires, comme le gaz et le pétrole, pour subvenir à ses besoins et peut également les exporter au reste du monde, mais son seul problème est le leadership, tel est le message véhiculé par la conférence «Africa Oil Week», ouverte mercredi dans la ville sud-africaine du Cap (1500 km de Pretoria).

«Les ressources pétrolières et gazières de l'Afrique peuvent contribuer à accélérer la sécurité énergétique non seulement du continent, mais aussi du monde entier», ont souligné des conférenciers, notant toutefois que l'Afrique ne peut pas être une destination d'importation des produits raffinés alors qu'elle est dotée de pétrole brut.

Ils ont de même fait constater que tandis que les grandes compagnies pétrolières se retirent du secteur en aval de l'Afrique, il y a eu de nouvelles découvertes de pétrole sur le continent, l'Afrique du Sud ne faisant pas exception.

«Les découvertes importantes de pétrole et de gaz dans les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe +SADC+ sont encourageantes», soutiennent des intervenants, arguant qu'elles renforceront

l'énergie et soutiendront d'autres sous-produits, tels que les engrais pour stimuler la production agricole.

Les ressources pétrolières et gazières de l'Afrique, notent-ils, peuvent contribuer à garantir la sécurité énergétique du continent et à stimuler le développement économique régional, grâce au traitement et à la valorisation des produits pétroliers. Relevant que le continent consomme les deux tiers de sa production pétrolière, ils pensent que les tentatives de l'Union européenne de s'éloigner des importations de gaz russe sont une opportunité pour l'Afrique pour accroître ses exportations de produits pétroliers vers l'Europe.

Les intervenants ont aussi été unanimes à souligner que les produits raffinés importés mettent en péril les économies africaines et les exposent à un approvisionnement peu fiable, arguant qu'ils les obligent à investir dans les infrastructures d'importation et non dans la transformation nationale.

La semaine africaine du pétrole, notent-ils, devrait donc aider le continent à forger des partenariats, aussi bien entre gouvernements que des partenariats public-privé (PPP). «Nous de-

vons parler d'une seule voix du choix de l'Afrique pour sa voie énergétique, un choix qui respecte la sécurité alimentaire, la faune, la flore et le bien-être économique des Africains», ont-ils déclaré.

Les conférenciers ont de même averti que l'inflation, la croissance lente, la baisse de la productivité, la hausse des taux d'intérêt et la ponction sur les approvisionnements énergétiques mondiaux dans les économies avancées, susceptibles de persister au-delà de 2023, représentent un risque énorme pour les pays en développement.

S'exprimant à cette occasion, le ministre sud-africain des Ressources minérales et de l'Énergie, Gwede Mantashe, a déclaré qu'en tant que signataire de l'Accord de Paris, l'Afrique du Sud s'est engagée dans le programme mondial de décarbonisation.

Il estime, à cet égard, que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone doit inclure la sécurité énergétique, le respect des vies humaines et la durabilité, outre la sécurité de l'emploi et la croissance économique.

«La transition d'une forte émission à une faible émission de carbone doit être gérée de

manière systématique. Cela doit inclure le soutien et l'utilisation du gaz et des énergies renouvelables, ainsi que d'autres sources d'énergie, tout en réduisant la dépendance excessive de notre pays au charbon», a-t-il soutenu. Le ministre a ajouté que l'Afrique du Sud, comme d'autres pays, a vu le coût des produits raffinés atteindre des niveaux records, ce qui a obligé le gouvernement à libérer son stock stratégique, renonçant ainsi à des revenus de l'ordre de 750 millions de dollars. Ces développements sont susceptibles de décourager les investissements dans les domaines du pétrole et du gaz, en raison du coût du crédit qui pourrait conduire à une aversion au risque chez les investisseurs, explique-t-il.

Africa Oil Week est une conférence annuelle qui réunit des leaders de l'industrie pétrolière, des chefs de gouvernement, des universitaires et des organisations non gouvernementales pour délibérer sur diverses questions se rapportant au secteur pétrolier et gazier.

La conférence d'une semaine se déroule sous le thème «Croissance durable dans un marché à faible émission de carbone».

La Banque mondiale prévoit une croissance de 5,5 % en 2022 et un ralentissement à 3,5 % en 2023 dans la région MENA

La Banque mondiale a mis à jour mercredi ses prévisions de croissance pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) qui devrait atteindre 5,5 % en 2022, le taux de croissance le plus rapide depuis 2016, suivie d'un ralentissement à 3,5 % en 2023. Tout en précisant que cette croissance sera "inégalement" selon les pays, l'institution financière basée à Washington relève que l'énergie, l'inflation alimentaire et la hausse des taux d'intérêt mondiaux ajoutent du "stress" aux importateurs de pétrole.

"Cette croissance est inégale dans la région, car les pays, qui luttent toujours pour surmonter les effets durables de la pandémie de COVID-19, sont confrontés à de nouveaux chocs violents du fait de la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires provoquée par la guerre en Ukraine, de la hausse des taux d'intérêt mondiaux et du ralentissement aux États-Unis, en Chine et dans la zone euro", indique la Banque mondiale dans un communiqué.

La dernière mise à jour économique de la Banque mondiale, intitulée "Un nouvel état d'esprit: une plus grande transparence et responsabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord", constate que les pays exportateurs de pétrole de la région bénéficient des prix élevés des hydrocarbures, alors que les importateurs sont confrontés à "un stress

et à un risque accru" en raison de l'augmentation des factures d'importation, en particulier pour l'alimentation et l'énergie, et du resserrement de l'espace budgétaire, car ils dépendent davantage en subventions sur les prix pour amortir l'impact des hausses de prix sur leurs populations. "Tous les pays de la région MENA devront procéder à des ajustements pour faire face à des prix nettement plus élevés des produits alimentaires et autres importations, en particulier s'ils entraînent une augmentation des emprunts publics ou des dévaluations monétaires", a déclaré Ferid Belhaj, vice-président de la Banque mondiale pour MENA. Région.

"Ce dont les pays ont besoin maintenant, c'est d'une gouvernance intelligente pour affronter la tempête et commencer à se reconstruire après de multiples chocs en plus de la pandémie", a-t-il ajouté. L'analyse de la Banque mondiale, publiée deux fois par an, prévoit des trajectoires de croissance divergentes dans la région. Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont sur "la bonne voie" pour croître de 6,9 % en 2022, soutenus par les revenus élevés des hydrocarbures, ralentissant à 3,7 % en 2023 avec la baisse des prix des hydrocarbures. Les pays en développement, exportateurs de pétrole devraient connaître des tendances similaires à celles du CCG, mais à des



niveaux inférieurs, avec une croissance en 2022 qui devrait passer à 4,1%, menée par l'Irak, avant de retomber à 2,7% en 2023. Les pays importateurs de pétrole devraient, pour leur part, croître de 4,5% en 2022 et 4,3% en 2023.

Cependant, le ralentissement de la croissance en Europe présente un risque particulier, car "ce groupe de pays dépend davantage du commerce avec la zone euro, en particulier les importateurs de pétrole nord-africains les plus proches de l'Europe: la Tunisie, le Maroc, et l'Égypte", souligne la Banque mondiale. Dans toute

la région, les décideurs politiques ont introduit des mesures, en particulier des contrôles des prix et des subventions, pour rendre le prix intérieur de certains biens, tels que la nourriture et l'énergie, inférieur au prix mondial.

Le rapport constate ainsi que cette démarche a eu pour effet de maintenir l'inflation dans la région MENA plus faible que dans les autres régions.

Certains gouvernements ont effectué des paiements en espèces aux ménages les plus pauvres, un moyen plus efficace d'aider les pauvres à faire face à la hausse des prix que les sub-

ventions générales du marché qui font baisser les prix pour tout le monde, y compris les riches, ajoute la même source précisant que les gouvernements engageront des dépenses supplémentaires à mesure qu'ils augmenteront les subventions et les transferts monétaires pour atténuer les dommages causés au niveau de vie de leurs populations par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Si les pays exportateurs de pétrole disposent des moyens, les importateurs de pétrole en développement, cependant, "ne disposent pas d'une telle aubaine et devront réduire d'autres dépenses, trouver de nouveaux revenus ou augmenter les déficits et la dette pour financer les programmes d'atténuation de l'inflation et toute autre dépense supplémentaire".

De plus, la Banque mondiale alerte qu'à mesure que les taux d'intérêt mondiaux augmentent, "le fardeau du service de la dette des importateurs de pétrole augmentera", car ils doivent payer un taux d'intérêt plus élevé à la fois sur toute nouvelle dette qu'ils contractent et sur la dette existante qu'ils refinancent, ce qui pèse sur la viabilité de la dette des pays au fil du temps, en particulier pour les pays dont le niveau d'endettement est déjà élevé, comme la Jordanie, la Tunisie et l'Égypte.

Soirée culturelle et artistique bissau-guinéenne de haute facture à la Salle Bahnini

L'ensemble mythique "Netos de Bandim" et l'icône Sidónio Pais Quaresma ont tenu en haleine le public r'bat

La Salle Bahnini de Rabat a abrité récemment une soirée culturelle et artistique haute en couleurs et d'une grande beauté offerte par l'ambassade de la Guinée-Bissau au Maroc.

Organisée dans le cadre de la célébration de «Rabat, Capitale de la Culture du Monde Islamique pour l'Année 2022», une initiative de l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO), placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette importante soirée a connu la participation de grandes références de la culture bissau-guinéenne: le groupe mythique «Netos de Bandim» et l'icône de la musique Bissau-guinéenne Sidónio Pais Quaresma.

Curieux, impressionnés et émerveillés par la qualité du spectacle et des sonorités, diplomates et représentants d'organisations internationales se sont mêlés aux Bissau-guinéens, venus nombreux des quatre coins de la capitale et des villes environnantes, pour célébrer dans la joie et la bonne humeur des performances à la hauteur de l'événement.

A commencer par celle du groupe «Netos de Bandim» dont la prestation scénique a maintes fois été ovationnée par un public composé en majorité de jeunes et d'étudiants. D'ailleurs, certains d'entre eux n'ont pas hésité à monter sur scène pour accompagner ce groupe fondé en novembre 2000, par l'Association des Amis des Enfants (AMIC), dans le but de créer un environnement d'intégration socioculturelle pour les enfants et les jeunes du quartier de Bandim.

Expression vivante de la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la Guinée Bissau, l'ensemble bissau-guinéen a tenu en haleine le public durant cette soirée, comme l'avait un peu plus tôt annoncé Mme l'ambassadrice plénipotentiaire de la Guinée Bissau au Maroc, Filomena Mendes Mascarenhas Tipote.

Présenté comme une légende vivante, un Ambassadeur et une vitrine de la Guinée-Bissau à travers le monde, «Netos de Bandim» s'est montré tout simplement à la hauteur des attentes du public laissant s'exposer le talent des membres du



groupe mythique.

L'artiste Sidónio Pais Quaresma, qui célèbre cette année ses 50 ans de carrière musicale, a tout aussi fait vibrer la salle Bahnini par ont fait danser le public.

Début ou assis, certains reprenaient en chœur les classiques de ce chanteur accompli et visiblement heureux de s'être produit sur une scène marocaine. Certains iront jusqu'à esquisser des pas de danses sur scène, entourant l'artiste qui pouvait mesurer sa popularité auprès des jeunes l'ayant accompagné quasi instantanément durant toute sa prestation dans ses déhanchements avec des morceaux mêlant subtilement des rythmes doux et endiablés d'Afrique et des Antilles.

Il faut dire que l'artiste, issue d'une fratrie de 11 enfants dont il est l'aîné, est très ouvert sur le monde qu'il a parcouru à le parcourir en puisant ses inspirations dans ses nombreux voyages.

«Merci Rabat, la Capitale de la Culture du Monde Islamique pour l'Année 2022 ! Vous m'avez donné une grande opportunité et j'espère que je reviendrai », a-t-il lancé à l'assistance.

Il est évident que cette célébration a offert aux Bissau-guinéens du Maroc et à leur représentation diplomatique «l'occasion unique de faire connaître le potentiel du pays en matière culturelle avec un impact immédiat et incommensurable», comme le

dira Mme Filomena Mendes Mascarenhas Tipote dans son allocution d'ouverture.

La joie fut double pour la communauté bissau-guinéenne du Maroc d'autant plus que cet événement a coïncidé, en ce mois de septembre, avec la commémoration du 49ème anniversaire de la Fête d'Indépendance mais aussi de la Manifestation de la Citoyenneté Guinéenne, gage de l'unité nationale», a affirmé la diplomate.

Saisissant cette magnifique occasion, Mme l'ambassadeur a par la suite salué la qualité de l'amitié, qui remonte aux années de lutte pour l'Indépendance, et la fraternité entre son pays et le Royaume Chérifien.

«Une coopération qui connaît aujourd'hui une forte dynamique sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Umaro Sissoco Embaló, Président de la République, Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste», a-t-elle souligné.

Comme elle le relèvera dans son allocution, «Rabat, Capitale de la Culture du Monde Islamique pour l'Année 2022» offre à la Guinée Bissau une belle occasion de «présenter le patrimoine culturel très riche et diversifié de la Guinée-Bissau, composé par plus de 20 groupes ethniques présents sur le territoire national ».

Variante aussi d'une ethnologie à l'autre, «cette culture comprend les différences linguistiques, la danse, l'expression artistique, la profession, la tradition musicale et les manifestations culturelles», a précisé la diplomate bissau-guinéenne.

«Je ne sais pas si mes mots sauront décrire l'intensité de l'émotion que nous avons ressentie au cours de cette soirée. Une soirée qui nous a nourri culturellement, émotionnellement et qui nous a surtout permis de découvrir l'importance de la diversité culturelle, un élément fondamental dans la stratégie de l'ICESCO», a pour sa part déclaré la représentante de l'Institution, Ramata Almamy Mbaye, au terme de cette soirée ponctuée également par une exposition d'objets d'art de la Guinée-Bissau que le public a pu apprécier avant le show.

«Aujourd'hui, la contribution de la Guinée Bissau est spécifique. Elle a une valeur ajoutée certaine tirée de la richesse, de la culture et de la diversité culturelle », a-t-elle poursuivi. Avant d'ajouter : « à travers cette soirée, vous nous avez remonté dans nos souvenirs d'enfance, vous avez permis de voir, découvrir ces richesses et ce modèle de la Guinée Bissau basé sur le vivre ensemble, le dialogue interreligieux et interculturel. Ce qui est à promouvoir, à féliciter et surtout à encourager », a-t-elle conclu.

Alain Bouithy

Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie

Deux films marocains en lice pour la compétition des courts-métrages

La 38^{ème} édition du Festival du cinéma méditerranéen d'Alexandrie, qui se tient du 5 au 10 octobre, est marquée par la participation de 21 films à la compétition des courts-métrages, dont deux marocains, a annoncé la direction du festival.

Il s'agit, selon le programme de cette édition, du film marocain "A la rencontre de l'âme" de la réalisatrice Kaoutar Benjelloun, une production égypto-marocaine marquée par la participation des célèbres acteurs Azelarab Kaghat, Souad Saber, Zouhair Ait Benjeddi, le mannequin ukrainien Diana Harkusha et Mehdi Ayouch. Les événements de ce film ont été tournés au Maroc et en Ukraine.

Le film «A la rencontre de l'âme» a remporté le Grand Prix de la 11^e édition du Festival international de Meknès du cinéma des jeunes de Meknès.

Kaoutar Benjelloun, qui a grandi à Casablanca, a poursuivi ses études de commerce, marketing et administration des affaires en France. Sa première rencontre avec Mehdi Ayouch a eu lieu lors du tournage de la série télévisée « Notre histoire notre fierté » réalisée par Anouar Moatassim et produite par Medi 1 TV, où elle a joué le rôle d'une des épouses d'Al Mansour Ad-dahbi, personnage joué par Ayouch dans cette série.

La deuxième œuvre marocaine en lice pour le prix du court métrage, est le film «MIMA» réalisé par Yasmine Mellouk.

Sont également en lice pour la compétition des courts-métrages, «La veille du volcan», une production tuniso-égyptienne, réalisée par Abanoub Youssef, «Une tentative» de Pamela Nassour (Liban) et «Au bord de la mer», réalisé par Wissam Al Jafari (Palestine). Le festival est marqué par la projection du film espagnol «La fiesta del fin del mundo» réalisé par Paula González, Gloria Gutiérrez, et Andrés Santacruz, du film «Un lieu d'été» d'Alexandra Mathieu (Grèce), en plus des films «L'hôte», du réalisateur Platz Stollar (Slovénie), et «Une crise» réalisé par Boris Vukovic (Croatie).



Le film marocain «La marchandise», réalisé par Mohamed Nasrat, participe à la compétition officielle du Festival, dans laquelle concourent 14 films.

Le jury de la compétition des courts-métrages, présidé par la critique Maya Bogovich, comprend la réalisatrice Hala Khalil, l'artiste tunisienne Chakra Ramah, le réalisateur et auteur italien Enrico Chirasoletto et la réalisatrice grecque Maria Lavi.

Le programme du 14^{ème} Festival international de la mode en Afrique dévoilé à Rabat

Le programme de la 14^{ème} édition du Festival international de la mode en Afrique (FIMA 2022), placée sous le thème "La synergie des cultures pour le développement de l'Afrique", a été présenté lors d'une conférence de presse, mercredi à Rabat.

Prévue du 7 au 10 décembre à Chellah sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI et le soutien du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication en célébration de "Rabat, capitale de la culture africaine", cette édition vise à montrer le potentiel du continent africain dans les domaines de la mode et de la création et d'en faire un hub international en la matière. Le FIMA a été fondé par Seidnaly Sidi Ahmed alias Alphadi, désigné en 2015 "artiste de la paix pour l'Unesco", ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco pour l'innovation et la création africaine et membre des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique).

Dans une allocution, le président-fondateur du festival, Seidnaly Sidi Ahmed, a indiqué que cette édition "sera l'une occasion de mettre en exergue l'identité culturelle du continent, ainsi que ses potentialités économiques qui seront au centre des débats des différentes rencontres prévues au programme".

"Un événement de la taille de 'Rabat, capitale africaine de la culture' mérite l'adhésion de nous tous, artistes, hommes de lettres, acteurs culturels, décideurs politiques et médias, afin de nous inscrire dans la dynamique du thème que nous avons choisi pour cette édition, à savoir 'La synergie des cultures pour le développement de l'Afrique'", a insisté M. Sidi Ahmed.

Selon lui, "la pertinence de ce thème nous interpelle à tout point de vue, car nous sommes détenteurs d'un héritage dont la richesse est inestimable, il nous appartient de léguer aux générations futures ce précieux trésor dans toute sa plénitude, car il est inconcevablement un outil incontournable et fondamental pour un développement durable et une paix permanente".

Intervenant à cette occasion, Jean Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de CGLU Afrique, a indiqué que le choix de la ville de Rabat pour être la toute première capitale africaine de la culture comporte un message fort faisant de la ville "le porte-flambeau de tout ce que l'Afrique a d'excellent dans les domaines des arts, du patrimoine, de la culture et des industries créatives". "Rabat a tout pour devenir une place culturelle d'aura mondiale, notamment par son infrastructure culturelle et par l'engagement de ses acteurs culturels", a affirmé M. Elong Mbassi, ajoutant que CGLU Afrique œuvrera pour qu'"au terme de sa célébration comme capitale africaine de la culture, Rabat fasse désormais partie de l'écosystème culturel mondial et soit une place du marché mondial de la culture".

De son côté, l'ambassadeur du Niger au Maroc, Ada Salissou, a affirmé que le FIMA, qui vient renforcer le processus de "Rabat, capitale africaine de la culture", constitue une source de fierté pour le continent africain

puisqu'il contribue au rayonnement mondial de la culture africaine. Rappelant que la première édition du festival a vu le jour en 1998 dans le désert du Niger pour célébrer le retour de la paix entre les Nigériens après des années d'un conflit fratricide, M. Salissou a fait remarquer que "le FIMA c'est d'abord l'expression de la paix entre les peuples et un espace de rencontres qui réunit des créateurs des cinq continents pour se connaître, échanger et vivifier la culture qui est le meilleur moyen de cimenter la paix entre les peuples". Depuis sa création, le festival "donne l'occasion aux jeunes créateurs africains qui ont de belles idées de les exprimer et de les exposer aux yeux du monde", a souligné le diplomate nigérien, ajoutant que "cette 14^{ème} édition ne fera pas l'exception".

Lancé en 1998, le festival international de la mode en Afrique est un événement artistique et culturel unique d'envergure internationale qui se tient tous les deux ans. La programmation de cette année comprend, outre les défilés et les spectacles, des compétitions pour valoriser les meilleurs stylistes d'Afrique et de sa diaspora dans les catégories de la maroquinerie, des bijoux et accessoires de mode et des Tops Models. Sont également prévues des tables rondes axées, entre autres, sur les thèmes du financement de la mode et de la création, la protection de la propriété intellectuelle et des appellations d'origine des créations africaines et l'utilisation des nouvelles technologies dans la production et le marketing.

Bouillon de culture

Anis El-Rafei dans la liste du "Prix Al Multaqa" de la nouvelle arabe

Le comité de la 5^{ème} édition du "Prix Al-Multaqa" de la nouvelle arabe 2021-2022 a révélé, mercredi, les œuvres sélectionnées pour la longue liste qui comprend dix nouvelles d'auteurs issus de plusieurs pays arabes, dont le Marocain Anis El-Rafei.

Né en 1976 à Casablanca, M. El-Rafei est diplômé de la Faculté des lettres et des sciences humaines, spécialisé en linguistique et en critique littéraire moderne.

Considéré comme l'une des figures phares de la nouvelle au Maroc et dans le monde arabe, il a été choisi parmi les sept écrivains distingués pour participer au deuxième cycle du Prix international de la fiction arabe "Arab Booker".

Les organisateurs de ce Prix, par ailleurs par l'Université américaine du Moyen-Orient au Koweït, ont déclaré dans un communiqué que le président du conseil d'administration de l'université, Fahd Al-Othman, s'est dit satisfait du nombre de nouvelles reçues cette année qui s'élève à 241, consacrant ainsi la présence du Koweït sur la scène littéraire arabe.

Ce nombre, notent-ils, dénote un réel intérêt à participer et à concourir dans les genres de la nouvelle et du conte, précisant que les participants représentent un large éventail de styles et de courants littéraires.

Selon le communiqué, le jury a tenu compte de critères fondamentaux liés notamment à la cohérence des textes, l'unité du sujet, la valeur et la structure narrative, la force de créativité, la qualité du style et de la langue, la maîtrise des dialogues, entre autres.

La longue liste comprend 10 nouvelles, à savoir : "Le cirque des animaux délirant" d'Anis El Rafei (Maroc), "La Cité des miroirs" d'Al-Azhar Al-Zinad (Tunisie), "Un nuage duquel pend une corde épaisse" d'Amani Souleiman Daoud, "La valse du corbeau" de Youssef Damra, "Le pays de Takh Takh" d'Inaam Kajah Ji (Jordanie), "Le tigre qui prétend être Borges", de Dia Jubaili, "L'humour de l'écrivain" d'Abdellah Taher, "La terre des biens maudits", de Yasmine Hanouchou (Irak), "A la gloire des êtres" de Mohamed Rafie et "La saison des temps forts" de Yasser Abdellatif (Egypte).



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية المغربية للتربية والتكوين
مجلس تنظيم وادارة
المناقصات الالكترونية لمواد الاختبار



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية المغربية للتربية والتكوين
مجلس تنظيم وادارة
المناقصات الالكترونية لمواد الاختبار

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

**Avis d'appels d'offres ouvert
AU RABAIS OU MAJORATION**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVREURE	Classification demandé
76/2022/INV-IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNICATIVE TIGHIRT COMMUNE TIGHIRT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADÉMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	120 000,00 DHS (CENT VINGT MILLE Dirhams).	8 375 998,00 DHS TTC (HUIT MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DIRHAMS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES TTC).	Le 31/10/2022 à 10h00	[A2] 3

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma
- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation

N°7657/PA



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية المغربية للتربية والتكوين
مجلس تنظيم وادارة
المناقصات الالكترونية لمواد الاختبار



المملكة المغربية
وزارة التربية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية المغربية للتربية والتكوين
مجلس تنظيم وادارة
المناقصات الالكترونية لمواد الاختبار

**Avis d'appels d'offres ouvert
SUR OFFRE DES PRIX**

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC		DATE/HEURES OUVREURE	Classification demandé
			minimum	maximum		
77/2022/EXP-IFNI	ACRAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES «EPICERIE» DESTINES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (DAR TALIB ET TALIBA) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE FORMATION GUELMIM OUED NOUN SITUES A : LA MUNICIPALITE DE LAKHSSAS, LA COMMUNE SIDI MBARAK, LA COMMUNE SIDI HSSAINE OU ALL, LA COMMUNE AIT ERKHA LA COMMUNE TIGHIRT LA COMMUNE SERT ENNABOR, ET LA COMMUNE ANFEG	24 000,00 DHS (VINGT QUATRE MILLE Dirhams TTC)	561615,90 DHS Cinq cent soixante et un mille six cent quinze dirh et 90 centimes	1273299,15 dh Un million deux cent soixante-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf dirh et 15 centimes	Le 31/10/2022 à 11H00	Attestations de références

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la direction provinciale De SIDI IFNI AREF GON. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics
- Les concurrents peuvent :
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la direction provinciale de sidi ifni aref gon.
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
 - soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit soumissionné électroniquement sur le portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma.
- Les échantillons, exigés par le dossier d'Appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés au sein de la direction provinciale sidi ifni AREF GON, au plus tard le **28/10/2022 à 12H00** (Date et Heure limite du dépôt).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N°7658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 67/2022/INDH/PAZ**

Le **03 Novembre 2022 à 11 heures** ; il sera procédé, dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Electrification du douar Tasmatarie à la C.T Bzou, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente quatre mille dirhams, 00 Cts (34.000,00 DH).**

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million six cent quatre vingt cinq mille soixante trois dirhams, 64 Cts (1.685.063,64 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
J	J.6	3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°7660/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° :42/2022/INDH/PAZ**

Le **03 Novembre 2022 à 10 h** , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : **Ouverture de la piste reliant Aouaja et Tinatamine sur une longueur de 9 km, piste menant au douar Ait Aissa sur une longueur de 3 km, ouverture piste reliant douar Amarghour par Tanajart, Ait Rahou sur une longueur de 8 km et piste menant au douar Tassament Nisigine sur une longueur de 3 km à la C.T Zaoulat Ahsoul, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante cinq mille dirhams, 00 Cts (55.000,00 DH)**

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions sept cent soixante mille dirhams, 00 Cts (2.760.000,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	qualification	Classe minimale
B	B.1	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°7659/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME,
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Mara
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZIT

AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES
N° 20/2022/DPA/TZ/SMOP

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'AAO N° 20/2022/DPA/TZ/SMOP du 24 Octobre 2022 à 10 H, Publié au journal (libération n° 9733 du 30/09/2022), a connu une rectification au niveau de l'AAO comme suit :

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
*** Pour les concurrents installés au Maroc**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Branche d'activité	Qualification	classe
Lot 1	7	7.1	4
Lot 2	7	7.1	3

Le reste sans changement.

N°7661/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Driouch
 Cercle de Driouch
 Caïdat d'Ain Zohra
 Commune d'Ain Zohra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/CAZ/2022
 Séance publique

Le 02 Novembre 2022 à 11 H 00, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion de la Commune d'Ain Zohra à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : **Travaux de construction de quatre ponceaux relevant de la C.T d'Ain Zohra, province de Driouch** suivant le tableau :

Ponceau	situation
Ponceau sur oued akwir	Douar achahbar ighomatine
Ponceau sur oued sidi bouzbayar	Douar ighomatine
Ponceau sur oued zanioaa	Douar ighomatine
Ponceau sur oued ifoumane	Douar ouled mimoun

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune .
 Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www. Marchés publics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 Dhs (vingt mille Dirhams)**
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **[994 956,00] NEUF CENT QUATRE-VINGT QUATORZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS , ZERO CENTIME».**
 Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
♦ Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de service technique de la C/T Ain Zohra.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Il peut également être déposé dans le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Pour la soumission électronique .
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de la consultation.
 Les concurrents sont tenus de produire **une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.** La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
D -CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART	5	D1-OUVRAGES D'ART COURANTS EN BETON ARME

N°7663/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 26/2022/BP/PAZ

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce aux publics que l'appel d'offres sur offres de prix pour :

*** Travaux de restructuration des quartiers sous équipes et aménagement des espaces verts à la CT Afourer, province d'Azilal.**

Est rectifié comme suit :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B5	3
B	B11	4

N°7662/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Driouch
 Cercle de Driouch
 Caïdat d'Ain Zohra
 Commune d'Ain Zohra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/CAZ/2022
 Séance publique

Le 09 Novembre 2022 à 11 H 00, il sera procédé en séance publique, dans la salle de réunion de la Commune d'Ain Zohra à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux : **Travaux de construction de cinq ponceaux relevant de la C.T d'Ain Zohra, province de Driouch** suivant le tableau :

Ponceau	situation
Ponceau sur oued tmayssite	Douar chakra
Ponceau sur oued amar nasser	Douar sidi outhman
Ponceau sur oued fassour	Douar igamhiwene
Radier submersible sur oued ouled aïssa	Douar ouled aïssa
Ponceau sur oued elkhaoul	Douar ouled ali ben haddou

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique de la commune .
 Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www. Marchés publics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30.000,00 Dhs (trente mille Dirhams)**
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **[1 563 552,00] un million cinq cent soixante-trois mille cinq cent cinquante deux DIRHAMS , ZERO CENTIME».**
 Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
♦ Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 • Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de service technique de la C/T Ain Zohra.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Il peut également être déposé dans le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Pour la soumission électronique .
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de la consultation.
 Les concurrents sont tenus de produire **une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau.** La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
D -CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART	5	D1-OUVRAGES D'ART COURANTS EN BETON ARME

N°7664/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE ET CAIDAT DE TAINESTE
COMMUNE EL GOUZATE

**Avis d'examen d'aptitude Professionnelle
au titre de l'année : 2022**

Le président de la commune d'El Gouzate annonce l'organisation d'examen d'aptitude Professionnelle au titre de l'année 2022 réservé aux fonctionnaires de la dite commune ayant rempli les conditions réglementaires requises, qui se déroulera au siège de la commune, suivant le calendrier Ci-dessous :

Le concours	Les conditions requises	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt des candidatures	La date du concours
Examen d'aptitude professionnelle d'accès au grade d'adjoint technique 2 ^o grade (Echelle 07)	6 années de service en qualité d'adjoint technique 3 ^o grade (Echelle 06)	01	18-11-2022	Examen Ecrit : 21-11-2022 Examen Orale : 24-11-2022
Examen d'aptitude professionnelle d'accès au grade : Rédacteur 2 ^o grade (Echelle 10)	6 années de service en qualité : Rédacteur 3 ^o grade (Echelle 09)	01	22-11-2022	Examen Ecrit : 25-11-2022 Examen Orale : 28-11-2022

Les demandes de participation au dit concours doivent parvenir au président de la commune soit par voie postale recommandée, ou déposées au service ressources humaines de la dite commune .

-*- Les pièces à fournir -*-

- Demande manuscrite adressée au président de la C.T. El Gouzate
- Extrait d'acte de naissance.
- Arrêté de nomination dans dernière situation.
- 02 copies légalisées de la CIN

N°7665/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDOUNA
COMMUNE DE TIT MELLIL
division d'urbanisme , affaires techniques et marchés publics
SERVICE TECHNIQUE. ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS.
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 13/2022

Le 01/11/2022 à 11 H 00 Minute, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ETUDES DIAGNOSTIQUES DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE DE TIT MELLIL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (450 000 , 00) QUATRE CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ❖ 1- soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.
- ❖ 2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil ..
- ❖ 3- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité
- ❖ 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément suivant :

Domaine d'activité	Intitulé
D18	Réseaux d'électricité basse et moyenne tension, réseaux téléphoniques et éclairage public

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

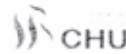
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°7668/PA

ROYAUME DU MAROC
CHOUHIN ROCHD

المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد

المملكة المغربية
وزارة الصحة



Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd



**AVIS DE REPORT
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 099/2022/CHUIRC**

ACHAT DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE « RADIOLOGIE »

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que la date d'ouverture des plis prévue pour le 20/10/2022 à 11h est reportée pour le 01/11/2022 à 11h30min, et la date de dépôt de la documentation technique, prévue le 19/10/2022 avant 14 heures et reportée pour le 31/10/2022 avant 14h.

N°7666/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/CP/2022

Le 08/11/2022 à 10 h, il sera procédé, au siège du conseil provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet : Aménagement de la traversée de la ville de Khouribga par la RR 312 : Travaux d'éclairage public de l'espace piéton.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à trente mille Dirhams (30.000,00 dhs).

L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cinq cent neuf mille six cent dirhams (1.509.600,00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics. www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Le Dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :

Présenter une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans les secteurs suivants:

Secteur : J Electricité	Qualification exigée : J 4 Travaux d'éclairage public	Classe : 3
-------------------------	---	------------

-- Pour les concurrents non installés au Maroc :

a-- Une note indiquant les moyens humains et techniques des concurrents, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou l'exécution desquelles il a participé.

b-- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction duquel les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations , le montant , les délais et les dates de réalisation , l'appréciation , le nom et la qualité du signataire.

Les candidats sont appelés à fournir des échantillons munis de fiches techniques, des certificats de conformité de laboratoires et l'attestation de garantie de 5 ans au minimum pour l'article)conformément aux dispositions du bordereau des prix détail estimatif.

La date limite de dépôt des échantillons est fixée pour le 07/11/2022 avant 16 heures.

N°7667/PA



المملكة المغربية
وزارة الترتيب والتعمير
والتعليم الأول والثالثية
الأكاديمية للمعمارية والتسكين
لجنة دراسة المخططات

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine de Safi-Yousoufia

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le 31 Octobre et le 01 Novembre 2022, à partir de 10 heures, il sera procédé en séance publique dans les bureaux de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia sis à Avenue Idriss I^{er} Plateau Ville Nouvelle Safi B.P 55, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du coût TTC	Jour et heure d'ouverture des plis
01/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan d'aménagement du Centre de Taïne Laghiate, de la commune territoriale Taïne Laghiate - Province de Safi. -Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	400.000,00 dh (Quatre cent mille dirhams)	31 Octobre à 10H30
02/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan d'aménagement du Centre Lalla Fatma, de la commune territoriale Hraou - Province de Safi. -Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	400.000,00 dh (Quatre cent mille dirhams)	31 Octobre à 10H30
03/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan de développement du Centre Laamarna de la commune territoriale Laamarna - Province de Safi. -Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	350.000,00 dh (Trois cent cinquante mille dirhams)	31 Octobre à 11H00
04/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan de développement du Centre Lamraoua, de la commune territoriale Lamraoua - Province de Safi. - Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	350.000,00 dh (Trois cent cinquante mille dirhams)	31 Octobre à 11H30
05/2022/AUSY	Audit comptable et financier de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia-Lot unique-	2.000,00 dh (Deux Mille Dirhams)	30.000,00 dh (Trente mille dirhams)	31 Octobre à 12H00
06/2022/AUSY	Fourniture de logiciels - Lot unique-	3.000,00 dh (Trois Mille Dirhams)	169884,00 dh (Cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-huit Dirhams)	01 Novembre à 10H30
07/2022/AUSY	Achat de matériel de bureau pour le compte de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia. -Lot unique-	3.000,00 dh (Trois Mille Dirhams)	99960,00dh (Quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante dirhams)	01 Novembre à 10H30
08/2022/AUSY	Les prestations d'accueil, de gardiennage et de surveillance des locaux de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia-Lot unique-	8.000,00 Dirhs (Huit Mille Dirhams)	338455,95 dh (Trois cent Trente-huit mille quatre cent cinquante-cinq Dirhams,95 Cs)	01 Novembre à 11H00
09/2022/AUSY	Les prestations de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia-Lot unique-	3.000,00 dh (Trois Mille Dirhams)	131 058,11 dh (Cent Trente-on mille cinquante-huit Dirhams,11 Cs)	01 Novembre à 11H30

Avis rectificatif

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°11/2022/AREFDT, ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT MIZAL A LA CT MIZAL, PROVINCE DE MIDELT, que l'avis publié dans le quotidien LIBERATION du 04/10/2022 et le quotidien RISSALAT AL OUMMA du 04/10/2022 est rectifié comme suit:

- ✓ La date d'ouverture des plis est reportée au 04/11/2022 au lieu du 26/10/2022.
- ✓ Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs offres électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021.

N°7669/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine de Safi-Yousoufia

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le 31 Octobre et le 01 Novembre 2022, à partir de 10 heures, il sera procédé en séance publique dans les bureaux de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia sis à Avenue Idriss I^{er} Plateau Ville Nouvelle Safi B.P 55, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Cautionnement provisoire	Estimation du coût TTC	Jour et heure d'ouverture des plis
01/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan d'aménagement du Centre de Taïne Laghiate, de la commune territoriale Taïne Laghiate - Province de Safi. -Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	400.000,00 dh (Quatre cent mille dirhams)	31 Octobre à 10H30
02/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan d'aménagement du Centre Lalla Fatma, de la commune territoriale Hraou - Province de Safi. -Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	400.000,00 dh (Quatre cent mille dirhams)	31 Octobre à 10H30
03/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan de développement du Centre Laamarna de la commune territoriale Laamarna - Province de Safi. -Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	350.000,00 dh (Trois cent cinquante mille dirhams)	31 Octobre à 11H00
04/2022/AUSY	Etude d'élaboration du Plan de développement du Centre Lamraoua, de la commune territoriale Lamraoua - Province de Safi. - Lot unique -	5.000,00 Dirhs (Cinq Mille Dirhams)	350.000,00 dh (Trois cent cinquante mille dirhams)	31 Octobre à 11H30
05/2022/AUSY	Audit comptable et financier de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia-Lot unique-	2.000,00 dh (Deux Mille Dirhams)	30.000,00 dh (Trente mille dirhams)	31 Octobre à 12H00
06/2022/AUSY	Fourniture de logiciels - Lot unique-	3.000,00 dh (Trois Mille Dirhams)	169884,00 dh (Cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-huit Dirhams)	01 Novembre à 10H30
07/2022/AUSY	Achat de matériel de bureau pour le compte de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia. -Lot unique-	3.000,00 dh (Trois Mille Dirhams)	99960,00dh (Quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante dirhams)	01 Novembre à 10H30
08/2022/AUSY	Les prestations d'accueil, de gardiennage et de surveillance des locaux de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia-Lot unique-	8.000,00 Dirhs (Huit Mille Dirhams)	338455,95 dh (Trois cent Trente-huit mille quatre cent cinquante-cinq Dirhams,95 Cs)	01 Novembre à 11H00
09/2022/AUSY	Les prestations de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia-Lot unique-	3.000,00 dh (Trois Mille Dirhams)	131 058,11 dh (Cent Trente-on mille cinquante-huit Dirhams,11 Cs)	01 Novembre à 11H30

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés des bureaux du Service Equipement au siège de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia, sis à Safi avenue Idriss I^{er} ville nouvelle. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail marocain des marchés publics : <http://www.marchéspublics.gov.ma> ou du site web de l'Agence urbaine de Safi: <http://www.ausy.ma>.

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux marchés publics de l'Agence Urbaine de Safi.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29 et 31 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :


- ♦ Soit déposer contre récépissé leur plis au service Equipement au siège de l'Agence Urbaine de Safi-Yousoufia, sis à Safi avenue Idriss I^{er} ville nouvelle.
- ♦ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- ♦ Soit transmis, par voie électronique, via le portail des marchés publics : <http://www.marchéspublics.gov.ma>, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourada 1 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- ♦ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 8du règlement de consultation de chaque appel d'offres.

NB : - Les copies des pièces justificatives demandées doivent être certifiées conformes aux originales.

-Pour l'appel d'offres n°08/2022/AUSY et l'appel d'offres n°09/2022/AUSY une visite des lieux est prévue le 20/10/2022 à partir de 10 heures du matin au siège l'Agence Urbaine de Safi -Yousoufia sis à Avenue Idriss IER Plateau Ville Nouvelle Safi.

N°7672/PA



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثالثية
الأكاديمية للمعمارية والتسكين
لجنة دراسة المخططات

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet,
boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

AGO N°	OBJETS	MONTANT DE LA CAUTION PROVISOIRE (DHS)	DATE D'OUVERTURE DES PLIS	ESTIMATION EN DHS	OBSERVATION
12/2022/AREF-DT	ACHAT ET INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME GENIE 2022 DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE L'AREF-DT A ERRACHIDIA	CENT MILLE DIRHAMS (100 000.00DHS).	22/11/2022 A 10H00	11 635 200.00 ONZE MILLIONS SIX CENT TRENTA-CINQ MILLE DEUX CENTS DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les prospectus et documentations techniques seront remis au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 21/11/2022 À 16h30
13/2022/AREF-DT	ACQUISITION DES VALISES MULTIMEDIA DANS LE CADRE DU PROGRAMME GENIE 2022 DESTINEES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE L'AREF-DT A ERRACHIDIA	NEUF MILLE DIRHAMS (90 000.00DHS).	22/11/2022 A 11H00	7 700.00 SEPT MILLIONS HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE SEPT CENTS DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 21/11/2022 À 16h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précisée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs offres électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14/12/2021

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°7670/PA

جامعة السلطان مولاي سليمان
الكلية المتعددة التخصصات
بني ملال



AVIS DE CONCOURS

Concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant
Session du 15/11/2022

La Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal organise un concours de recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 15/11/2022, dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Instrumentation et Capteurs industriels	01

- ✓ Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- ✓ Les personnes désirant se porter candidats audits concours sont invités à s'inscrire et à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature sur la plateforme numérique réservée sur le lien : <http://econcours.usms.ac.ma/avantse 30 octobre 2022>.
- ✓ Les candidats admis à passer l'épreuve de l'entretien oral seront appelés à déposer leurs dossiers auprès du service des Ressources Humaines.

Dossier de candidature :

- Demande adressée au Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal.
- Autorisation de participer au concours pour les candidats fonctionnaires.
- 01 copie de la carte nationale d'identité.
- 01 extrait d'acte de naissance récent.
- 01 exemplaire du diplôme de doctorat.
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômés étrangers.
- 01 exemplaire de la thèse de doctorat.
- 01 exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration.
- 01 copie du curriculum vitae.
- Attestation de travail pour les candidats fonctionnaires.
- Une déclaration sur l'honneur signée attestant que les informations contenues dans le dossier de candidature sont correctes.

Nature et déroulement des épreuves :

- 1- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- 2- Une épreuve d'exposé entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

N.B :

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

Mghila B.P.592, Béni Mellal05 23 42 45 97 - 05 23 42 46 85; 0592 من بن ملال، بن ملال 05 23 42 46 85

N°116/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

المملكة المغربية
وزارة التجهيز و الماء

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 20/2022

Le 01 Novembre 2022 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de l'Eau de TAROUANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité sur la RR 119(ex RP 1743) entre les PK 88+400 et PK 134+400 ; Province de Taroudannt.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de l'Eau, Rue Serrat -M'Haïta Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- * Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois Mille dhs (3 000,00 dh)**
- * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : **Deux Cent Quarante Mille Trois Cent Dirhams (240 300,00 dhs).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
2. Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de l'Eau de Taroudant ;
3. soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
4. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation :

Dossier technique comprenant :

- * **Pour les concurrents installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
X	X2	3

- * **Pour les concurrents non installés au Maroc :**
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°7673/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 14/FDR/MR/2022
(Séance publique)

Le 31/10/2022 à 10h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert ayant pour objet: **Travaux de construction du lycée qualifiant MNABHA à la commune territoriale MNABHA relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation TTC en dhs	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
171 700,00	Cent soixante-onze mille sept cent dirhams	11 446 944,00	Onze million quatre cent quarante-six mille neuf cent quarante-quatre Dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offre au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- * Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- * Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- * En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°21-1982 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°7674/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Domaines de l'Etat

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
مديرية أملاك الدولة
C.D.H. 14 14 14

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 8DDE/DTT/2022

Le 08/11/2022 à 10h30min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'assistance technique pour l'archivage électronique des documents de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Vingt Mille (20 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

- Deux millions cent soixante-quinze mille neuf cent soixante (2 175 960,00) Dirhams toutes taxes comprises ;

Il est prévu une visite des lieux comme suit :

Site	Date et heure de la visite des lieux
- Centre d'archivage du MEF, Archives de la Direction des Domaines de l'Etat, site Ain Attij, Témara	- Le 20/10/2022 à 10 h 30 min

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n° 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
- * Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau 108 précité ;
- * Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
- * Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

N°7676/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 09J/INV/2022

Le 02/11/2022 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca - Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres au « rabais ou à majoration » (En Lot Unique) :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE DEUX CENTRES DE SPORT AU SEIN DES LYCEES COLLEGIALS SIDI MOHAMED IBN ABDELLAH ET ABDERRAHMANE DOUKKALI RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA PROVINCE D'EL JADIDA	360 000,00 TROIS CENT SOIXANTE MILLE Dirhams	5400.00 CINQ MILLE QUATRE CENT Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A5	5

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7675/PA

المديرية الجهوية لفاص - مكناس
+٠٤٠٥٠٦٠ +٠٤٠٤٠٤٠ + ١٢٠٥٠ - ٤٢١٠٥٠
DIRECTION REGIONALE DE FES - MEKNES

المندوبية الإقليمية لإفراان
+٠٤٢٥٠٥٠٦٠ +٠٥٠٤٠٤٠٤٠ + ١٢٠٥٠٠
DELEGATION PROVINCIALE D'IFRANE



المملكة المغربية
+٠٤٠٤٢٠٤٠ + ١٢٠٤٠٥٠٠
ROYAUME DU MAROC

وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
+٠٤٠٤٢٠٤٠ + ١٢٠٤٢٠٤٠ + ١٢٠٤٢٠٤٠
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Avis Rectificatif d'appel d'offres

Le Délégué du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province d'Ifrane annonce que l'objet de l'Avis d'appel d'offre n° 09/2022 inséré sur le journal Libération N° 9728 du 24-25 septembre 2022 a été modifié comme suit : L'achat de fournitures d'orthophonie, d'orthoptie et de psychomotricité pour le service de rééducation de l'Hôpital Local Al Atlas Azrou relevant de la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province d'Ifrane.

N°7677/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Région Souss Massa
Délégation d'Agadir Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional
D'AGADIR



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
جهة سوس ماسة
مندوبية إقليم ادرناتان
المركز الاستشفائي الجهوي
لاكادير

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 07/2022

(Publié au journal LIBERATION n°9727 du 23/09/2022)

-Il faut lire :

- Lot N°3: La maintenance préventive et curative des tables de radiologie, des amplificateurs de brillance et d'un radio mobile numérique.**

-Au lieu de :

- Lot N°3: La maintenance préventive et curative des tables de radiologie de marques PHILIPS, Control x et de l'amplificateur de brillance de marque MEDIX.**

-Il faut lire :

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:

- Lot n °2 : 403 200.00 Dh (quatre cent trois mille deux cent dirhams) TTC**

-Au lieu de :


L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de:

- Lot n °2 : 453 600.00 Dh (quatre cent cinquante trois mille six cent dirhams) TTC**

Le reste est sans changement.

N°7678/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire, et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX - N°37/INV/2022 (Séance publique)

Le 31/10/2022 à 16Heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Inane Hari, guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis, **strictement réservé** au PME ayant pour objet: **Achat du matériel d'enseignement pour les établissements scolaires et ses annexes relevant de la direction provinciale de Marrakech en quatre lots séparés:**

- Lot N°01 : les centres scolaires des langues
- Lot N°02 : les clubs scolaires
- Lot N°03 : l'établissement d'épanouissement MOHAMED ELGHAZOUANI
- Lot N°04 : le développement du curricula pédagogique « STEM »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimation de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	1 000.00	Mille dirhams	55 440.00	Cinquante cinq mille quatre cent quarante dirhams
02	1 800.00	Mille huit cent dirhams	118 560.00	Cent dix huit mille cinq cent soixante dirhams
03	1 900.00	Mille neuf cent dirhams	130 872.00	Cent trente mille huit cent soixante douze dirhams
04	2 000.00	Deux mille dirhams	138 495.00	Cent trente huit mille quatre cent quatre vingt quinze dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- **En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «www.marchespublics.gov.ma».**


La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres (article 12 du RC) doivent être déposés à la Direction Provinciale de Marrakech au plus tard le 28/10/2022 à 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijra1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4du règlement de consultation.

N°7680/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Financières

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°58/2022/MEF/AC/CONST

Le 1 novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, site, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les travaux de construction d'un bâtiment d'archivage à Temara pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances.

Lot N°4 : Travaux de mise en place des ascenseurs.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°221, 2ème étage Entrée «D», il peut être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma - Rubrique "Appel d'Offres").

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt et un mille Dirhams (21 000.00 DHS).**
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Un million deux cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises (1 260 000.00 DHS TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail Marocain des marchés publics.

La date prévue pour la visite des lieux est le **19 octobre 2022 à 10 heures**, Au service du Patrimoine Immobilier de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances sis, quartier administratif, Rabat – Chellah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualifications exigées suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
S : Monte-charges - Ascenseurs	2	S.1 : Travaux d'installation de monte-charges et d'ascenseurs

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de consultation.

N°7679/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS D'Appel d'Offres
Ouvert N° 19/2022

Le 01 Novembre 2022 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : «Fourniture de petit matériel pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Taroudant dans la Province de Taroudant (PC 2022).»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau, Rue Seltat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Trois Cent dirhams (1 300,00 dhs).

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 98 340,00 dhs (Quatre Vingt Dix Huit Mille Trois Cent Quarante Dhs 00 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
1. Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;

2. Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'Eau de Taroudant ;

3. soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

4. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règle-

ment de consultation :
N° 7684/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°
03/CP/2022

Le 09/11 / 2022 à 10 Heures, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Khouribga sis au siège de la province de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour : EQUIPEMENT D'UNE UNITE MEDICALE MOBILE D'OPHTALMOLOGIE ET D'O R L POUR LA PROVINCE DE KHOURIBGA

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des affaires financières, du budget et des Marchés relevant du Conseil provincial de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

-Le cautionnement provisoire est fixé à vingt-cinq mille dirhams (25 000,00 dhs).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

Un Million Deux Cent Vingt-Cinq Mille Huit Cent Quarante-Quatre Dirhams TTC (1.225.884,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés ;

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du directeur général des services du conseil provincial de Khouribga le 08/11/2022 avant 16 Heures.
N° 7685/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 04/CP/2022

Le 10/11 /2022 à 10 Heures, Il sera procédé, au siège du conseil provincial de Khouribga à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offre Ouvert sur offres de prix, pour : Equipement des locaux administratifs de la commission provinciale chargée de l'urbanisme à Khouribga en mobilier et matériel de bureau

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du Service des Marchés et de la Comptabilité relevant de la division du Budget et des Marchés du Secrétariat Général de la Province de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

-Le cautionnement provisoire est fixé à : neuf mille dirham (9000,00 dh)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à deux cent quatre vingt dix mille et quatre cent dirhams TTC (290400,00 DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga

- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité ;

- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Les échantillons et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du directeur général des services du conseil provincial de Khouribga le 09/11/2022 avant 16 heures.
N° 7686/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT 24/2022/BRO

Le 28/10/2022 À partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Prestations d'assistance technique pour le suivi des travaux d'alimentation en eau potable de Communes de la Préfecture Oujda-Angad relevant de la Région de l'Oriental.

Pour les bureaux d'études marocaines : une copie légalisée du certificat d'agrément (décret 2-98-984 du 22/03 1999) pour le domaine D13, D14, D15,D17et D18 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par l'arrêté du Ministre de l'Équipement et de la logistique n° 1003-15 du 20 Joumada I 1436 (11 Mars 2015).

Au lieu de :

- Le 27/10/2022 À partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Prestations d'assistance technique pour le suivi des travaux d'alimentation en eau potable de Communes de la Préfecture Oujda-Angad relevant de la Région de l'Oriental.

- Pour les bureaux d'études marocaines : une copie légalisée du certificat d'agrément (décret 2-98-984 du 22/03 1999) pour le domaine D3, D4, D5, D13, D14, D15,D16 et D18 délivrés par le Ministère de l'Équipement instauré par l'arrêté du Ministre de l'Équipement et de la logistique n° 1003-15 du 20 Joumada I 1436 (11 Mars 2015).

N°7683/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
34/AOO/DRPS-ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 01/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU POUR LA DIRECTION REGIONALE DES PORT DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **7 000,00 SEPT MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **248 160,00 TTC DEUX CENT QUARANTE HUIT MILLE CENT SOIXANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent:

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE au Safi Ville.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 1982-21 en date du 14/12/2021 :

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au Port de Safi -
Tel 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax : 05 24 46 28 64.

N°7682/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
COMMUNE DE FQUIH BEN SALAH

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N°07/2022
Paru au journal LIBERATION n° 9730
du 27 septembre 2022

Le président de la commune fquih ben salah porte à la connaissance du public que l'AOO N°07/2022 est rectifié au niveau du :

- Lot 4: Cautionnement provisoire 10.000.00 dhs dix mille dhs

Le reste est inchangé

N° 7681/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie
et des Finances
Direction des Domaines
de l'Etat
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 9/DDE/DSI/2022

Le 01 novembre 2022 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'assistance technique pour la correction des données du système de gestion du patrimoine foncier et immobilier de l'Etat « AMLACS » en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille (15 000,00) Dirhams ;
L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de Cinq cent quatre mille Dirhams (504 000,00 DHS) Toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publicistes qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 108 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7687/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudannt
Commune Iguidi
Avis d'appel d'offres
ouvert N°04/IG/2022

Le lundi 07 novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de M. le président de la Commune Iguidi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

1) Location souk Tnine Igli;

2) Location souk aux bestiaux ;
3) Location Foundouk ;
4) Location parking.
Pour l'exercice 2023 (12 mois).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de M. le président de la Commune Iguidi; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5000,00) cinq mille dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (80.000,00) quatre vingt mille dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 30 mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des Finances n°20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7688/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudannt
Commune Territoriale
Iguidi

Avis d'appel d'offres ouvert N°05/IG/2022
Le lundi 07 novembre 2022 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de M. le président de la Commune Iguidi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :
Location de l'abattoir communal pour l'exercice 2023 (12 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de M. le président de la Commune Iguidi; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5000,00) cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (30.000,00) Trente mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la CT d'IGUIDI;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des Finances n°20-14 du 04 septembre 2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7689/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI

PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI ETTIJI
C.T SIDI ETTIJI
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
(séance publique
n°01/2022

Si sera procédé dans le siège de la commune sidi Ettiji l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivant :
Exploitation Droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk.
Le Cautionnement provisoire : soixante dix huit mille neuf cent dixhams (78900.00DH).
Date d'ouverture des plis : 10/11/2022 à 11H00

*Estimation des coûts d'exploitation droit d'entrée et de stationnement au souk et fondouk établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : vingt quatre mille dhs. (24000.00 dirhams) /mois.
- Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service de la régie à la commune.
- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7690/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya Région Marrakech
Safi

Province de Safi
Secrétariat Général
D.B.M

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT EN
SEANCE PUBLIQUE
N° 80/INDH/2022 EN
DATE DU 31/10/2022

Le 31/10/2022 à 10H30, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant:
Appel d'offres ouvert N°: 80/INDH/2022.
Date d'ouverture des plis : 31 OCTOBRE 2022 à 10H30.

Objet de l'appel d'offres ouvert : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DAR ETTALIB A LA COMMUNE RURALE BEDDOUZA A LA PROVINCE DE SAFI.

La caution provisoire est fixée à : 31 000.00DHS (TRENTE ET UN MILLE DIRHAMS)
L'estimation du Maître d'ouvrage : 2 070 899.40DHS TTC (DEUX MILLIONS SOIXANTE DIX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF DIRHAMS QUARANTE CENTIMES).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N2 °0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat général de la Province de Safi.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

• Les sociétés marocaines doivent produire une copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification ci-après :

• A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiments.
• Secteur A : Bâtiment
• Classe : 4

N° 7691/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
Direction Régionale de
Draa-Tafilalet

Entretien du réseau
d'assainissement liquideet
réalisation des nouveaux
branchements au centre
Tinghir.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT -
N° 69

DRD/CA/AMD/4/2022
Séance publique

La Direction Régionale
DRAA TAFILALET DE
l'ONEE-Branche Eau, sise à
Errachidia lance l'appel
d'offre suivant qui concerne
l'Entretien du réseau
d'assainissement liquideet
réalisation des nouveaux
branchements au centre
Tinghir.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
300.000,00 DH TTC
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
3.000,00 DH ou son équivalent
en devise librement
convertible.

Cette consultation est ouverte
uniquement aux petites
et moyennes entreprises
nationales telles que définies
par l'article n°1 de la loi n°53-00
formant charte de la petite
et moyenne entreprise

Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des marchés
publics à l'adresse :
https://www.marchespublics.gov.ma/

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :

- Bureau d'Ordre de la Direction
Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche
Eau - Adresse :
Avenue Mohamed VI
quartier AZEMMOUR
JDID Errachidia,
Tél : 05 35 57 34 98 - Fax : 05
35 57 29 18

- Email :
yramchoun@onee.ma

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

Les plis des concurrents,
établis et présentés conformément
aux prescriptions du règlement
de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé
au Bureau d'Ordre de la Direction
Régionale DRAA TAFILALET
de l'ONEE-Branche Eau, sise à
Avenue Mohamed VI quartier
AZEMMOUR JDID Errachidia
avant la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture des
plis.

- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction
Régionale DRAA TAFILALET
de l'ONEE-Branche Eau, sise à
Avenue Mohamed VI quartier
AZEMMOUR JDID Errachidia
avant la date et l'heure de la
séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel
d'offres en début de la

séance d'ouverture des
plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
16/11/2022 à 10:00 à la
Direction Régionale DRAA
TAFILALET de l'ONEE-
Branche Eau, sise à Avenue
Mohamed VI quartier
AZEMMOUR JDID Errachidia

L'ouverture des enveloppes
se fait en un seul temps.

Les demandes d'éclaircissement
peuvent être formulées sur le
portail des marchés publics,
par E-mail.

Pour toute demande
d'éclaircissement, renseignement
ou réclamation concernant le
présent appel d'offres ou les
documents y afférents, contacter

Le chef de la division achat
de la Direction Régionale
Draa-Tafilalet de l'ONEE-
Branche Eau -

Adresse : Mohamed VI
quartier AZEMMOUR
JDID Errachidia -
Tel. : (05)35-52-05-08 - Fax :
(05)35-52-41-95

Les conditions des achats de
l'ONEE et les cahiers généraux
sont téléchargeables à partir
du site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à l'adresse :
http://www.onep.ma/ (Espace
Entreprise - rubrique Achats).

- Tél : (05)35520508 - Fax :
0535524195

N° 7692/PC

ITISSALAT
AL-MAGHRIB
DIRECTION
REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE
CONSULTATION

Le Directeur Régional
d'Issalat Al Maghrib
Agadir recevra jusqu'au
Mardi 25 octobre 2022 à 16
heures dernier délai, au
bureau d'ordre de la Division
Administrative et Financière,
sise Avenue Hassan 1er, les
offres relatives à :

Consultation Ouverte
N° 37 / D R A / 2 0 2 2 /
PR599413

Fourniture, installation et
mise en service du système
de la vidéosurveillance dans
les Complexes Techniques,
Centres Techniques et sites
Mobile relevant de la Direction
Régionale IAM Agadir :

En 4 lots séparés
Les conditions de soumission
ainsi que les modalités de
participation sont consignées
dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont
disponibles à la Direction
Régionale / Division
Administrative et Financière
/Service Achats et Logistique
sise Avenue Hassan 1er Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax :
05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives
et techniques en séance
non publique. Les soumissionnaires
retenus seront invités, par écrit
pour assister à l'ouverture
des plis financiers, en
séance publique

N° 7693/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
SANTÉ ET DE LA PRO-
TECTION SOCIALE
CENTRE HOSPITALO-
UNIVERSITAIRE IBN
ROCHD
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 027/2022/CHUIRC
Le 01 novembre 2022 à
12h00, il sera procédé
dans les bureaux de la Di-
rection du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Ibn Rochd, sis à 8,
Rue Lahcen EL ARJOUN-
Casablanca, à l'ouverture
des plis relatifs à l'Appel
d'offres sur offres de prix
: ACQUISITION D'UNE
PLATEFORME HYPER-
CONVERGEE

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des Equipements et Fourni-
tures de la Direction du
Centre Hospitalo-Universi-
taire Ibn Rochd, sis à 8,
Rue Lahcen EL ARJOUN-
Casablanca, il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics « www.marches-
publics.gov.ma ».

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
40 000,00 DH (QUA-
RANTE MILLE DIR-
RHAMS).

L'estimation du coût de la
prestación établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit :

-4 168 536,00 DHS/TTC
(QUATRE MILLIONS
CENT SOIXANTE-HUIT
MILLE CINQ CENT
TRENTE-SIX DIRHAMS
TOUTES TAXES COM-
PRISES).

L'estimation du coût de la
maintenance annuelle éta-
blie par le maître d'ou-
vrage est fixée comme suit:
-685 212,00 DHS/TTC (SIX
CENT QUATRE-VINGT-
CINQ MILLE DEUX
CENT DOUZE DIRHAMS
TOUTES TAXES COM-
PRISES).

Le contenu, la présenta-
tion, ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du Régle-
ment N°D1580/15/DEPP
du 19 juin 2015, relatif aux
marchés du Centre Hospi-
talo-Universitaire Ibn
Rochd- Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca.
 - soit les déposer contre récépissé au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd à l'adresse précitée.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7696/PA

ASSOCIATION
PROVINCIALE DES
ŒUVRES SOCIALES
À LA PROVINCE
D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N°06/APOS/2022

Le Mardi 01 Novembre
2022 à 10heures, il sera pro-
cédé aux bureaux de la Di-
rection du centre
Provincial de kinésithé-
rapie sis à Hay Najd à El-Ja-
dida 24030, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix, pour l'acquisition
de matériels à Dar Taliba
de Sidi Smail à la com-
mune de Sidi Smail pro-
vince d'El Jadida.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré de la Direc-
tion de l'Association Pro-
vinciale des Œuvres So-
ciales province d'El Ja-
dida (Centre Provincial de
kinésithérapie) HAY
NAJD sis l'adresse ci-des-
sus.

- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Vingt mille dirhams (20
000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts
des prestations établies par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de : Qua-
tre Cent Quatre Vingt Cinq
Mille Deux Cent Huit Di-
rhams TTC.(485 208,00Dhs
TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 du 08 JOURNADA I (20
Mars 2013) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :

- Doit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux de la direction du Centre Provincial de kinésithérapie sis à Hay Najd à El-Jadida 24030.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 7697/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture, de la
Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DES
PRIX EN SEANCE
PUBLIQUE
N° 35/DRAO/2022

Le 22/11/2022 à 10
heures, il sera procédé au
siège de la Direction Ré-
gionale de l'Agriculture de
l'Oriental à Oujda à l'ou-
verture des plis relative à
l'appel d'offres sur offres
de prix relatif ETUDE DE
RECONVERSION DU
SYSTEME D'IRRIGATION
GRAVITAIRE VERS LE
SYSTEME D'IRRIGATION
LOCALISEE DANS LES
SECTEURS IRRIGUES DE
LA GRANDE HYDRAU-
LIQUE DE LA MOU-
LOUYA ET LE
PERIMETRE OUED ZA
DANS LES PROVINCES
DE BERKANE, NADOR
ET TAOURIRT

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de service de la logistique
de la Direction Régionale
de l'Agriculture de
l'Oriental à Oujda Bd
LOUJIDI Moustapha,
Route AOUINT ESSRAK
BP 704 Oujda, il peut être
également téléchargé à
partir du portail du mar-
ché de l'état www.mar-
chespublics.gov.ma.

- le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
:40 000,00DH (Quarante

Mille Dirhams) TTC.
-l'estimation des coûts des
prestations est de :Cinq
millions huit cent quatre-
vingt mille dirhams (5 880
000,00 DHS) TTC,
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n°02-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité Bd LOUJIDI Mous-
tapha, Route AOUINT
ESSRAK BP 704 -Oujda ;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

-Soit les transmettre par
voie électronique dans les
conditions prévues à l'ar-
rêté du Ministre de l'Eco-
nomie et Finances 14.20 du
4 septembre 2014.

- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 09du règle-
ment de Consultation.

Le dossier technique com-
prend :
Pour les concurrents instal-
lés au Maroc :

Copies certifiées conforme
à l'originale des certifi-
cats d'agrément dans les
domaines d'activité : D13-
D9,délivrées conformé-
ment au décret n°2-98-984
du 22 Mars 1999.

Pour les concurrents non
installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire
le dossier technique prévu
à l'article 09 du règlement
de consultation du présent
appel d'offres

N° 7698/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE SIDI
BOUATHMANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
n° 04/2022

Le lundi 07 Novembre
2022 à dix heure matin
(10:00 matin), Il sera pro-
cédé, au siège de la com-
mune Sidi Bouathmane à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
de prix pour : AMENAGE-
MENT D'UNE SALLE DE
REUNION ET DU PARC
C O M M U N A L
(TRANCHE 1) A LA COM-
MUNE TERRITORIALE
SIDI BOUATHMANE
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
bureau de service des mar-
chés, il peut également être
téléchargé à partir du por-

tail des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: Quinze mille Dirhams (15
000,00dh).

L'estimation du coût des
prestations est fixée à la
somme de quatre cent
vingt mille et cent quatre-
vingt dirhams TTC (420
180,00 DHS) TTC.

Visite des lieux le lundi
31/10/2022 à dix heure
matin (10:00 matin).

Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 27, 29 et
31 du décret n° 2.12-349 re-
latif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau précité ;

• soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit déposer leur plis et
offres par voie électro-
nique dans le portail des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 7699/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش - أسفي
إقليم أسفي
جماعة أسفي
الجمعية العامة للمصالح
قسم الشؤون الإدارية والقانونية والأصمعية
مصلحة الموارد البشرية
مكتب التكوين المستمر والكفاءة المهنية والشؤون الإجتماعية
رقم : 03 ش.إ.ج.م.ج.م

إعلان

يعلم رئيس جماعة أسفي إلى علم كافة المواطنين الجماعيين المتمتعين لأطوار منصرف مساعد ومساعد تقني من الدرجة الأولى والمترشحين على أقدمية ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية في إطارهم الأصلي فياليوم المحدد لإجراء أول اختبار المنصوص عليه في القرار التنظيمي الجاري به العمل، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهني لترسيم سنة 2022، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الإطار الأصلي	الدرجة الممتحن بشأته	عدد المناصب المتباري بشأته	تاريخ الاختبار الكتابي
منصرف مساعد	منصرف	6	15 نونبر 2022
مساعد تقني من الدرجة الأولى	مساعد تقني من الدرجة الممتازة	1	15 نونبر 2022

تعلي الموظفين المعنيين والراغبين في اجتياز امتحان الكفاءة المهنية وضع طلبات ترشيحهم بمكتب الضبط بقر الجماعة داخل أجل أقصاه 31 أكتوبر 2022 ولا يقبل أي طلب لترشيح يرد خارج أجل المحدد.
ويجب التنكير بأن اجتياز الموظفين الملحقين غير المدعجين لامتحانات الكفاءة المهنية يتم بجماعتهم الترابية الأصلية.
وسيجري الاختبار الكتابي بقر الجماعة الجوهوية بأسفي.

N°7695/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS ET MARCHES

« Fourniture de porte de niches »

AO N°35/DAM/S/2022

Avis de report

Il est porté à la connaissance du public que les dates de remise des échantillons et d'ouverture des plis, initialement prévues le **Mardi 11 Octobre 2022 à 10 H00**, sont reportées au **Mardi 25 Octobre 2022 à 10 H00** en séance publique.

N°7694/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF
N°1818/2022
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°012/2022

Lundi01 NOVEMBRE
2022à11h00 sera procédé
au siège de la commune de
BENGUERIR (salle des
Réunions) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert N° 12/2022
pour :

"L'AFFERMAGE DE DE
L'ABATTOIRE DE BEN
GUERIR AU TITRE DE L'
EXERCICE 2023"
DU 01/01/2023 AU
31/12/2023

LE COUT ESTIMATIF EST
DE 720.000,00DH(SEPT
CENT VINGT MILLE DI-
RHAMS)

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès Du
service des R.E, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Déclaration sur l'honneur - Caution bancaire provisoire d'une somme de : SOIXANTE MILLE DIRHAMS (60.000,00DH).
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du Concurrent.
- L'attestation Fiscale ou une copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration Compétentedu lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale Régulière.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.
- Copie du règlement de consultation signe et pa-

raphe
- Copie conforme de C.I.N II - DOSSIER TECHNIQUE :

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent
- Témoignage de connaissance réel de l'abattoir de Ben Guérir.
- Engagement de se conformer à la décision de la présidente de la commune de Ben guérir en cas de recours à la prolongation du contrat de bail de l'abattoir de Ben guérir.

III-DOSSIER FINANCIER:
- Acted'engagement du concurrent.

N° 7700/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR
DIVISION DES A.A.F
SERVICE RF
N°1817/2022
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°013/2022

Lundi01 NOVEMBRE
2022à12h00 sera procédé
au siège de la commune de
BENGUERIR (salle des
Réunions) à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert N° 13/2022
pour :

"L'AFFERMAGE DES
PARKINGS DE LA VIL-
LEDE BEN GUERIR AU
TITRE DE L' EXERCICE
2023"
DU 01/01/2023 AU
31/12/2023

LE COUT ESTIMATIF EST
DE 150.000,00DH(CENT
CINQUANTE MILLE DI-
RHAMS)

Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré auprès Du
service des R.E, il peut éga-
lement être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'état (www.marchéspublics.gov.ma).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Déclaration sur l'honneur - Caution bancaire provisoire d'une somme de : DIX MILLE DIRHAMS (10.000,00DH).
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs confèrent à la personne agissant

au nom du Concurrent.

- L'attestation Fiscale ou une copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration Compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale Régulière.
- L'attestation ou copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le Concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
- Copie de cahiers des charges (CPS) signe et paraphe.
- Copie du règlement de consultation signe et paraphe.
- Copie conforme de C.I.N II - DOSSIER TECHNIQUE :

- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent
- Témoignage de connaissance réel des Parkings de la ville de Ben Guérir.
- Engagement de se conformer à la décision de la présidente de la commune de Ben guérir en cas de recours à la prolongation du contrat de bail des parkings de Ben guérir.

III-DOSSIER FINANCIER:
- Acted'engagement du concurrent.

N° 7701/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M./SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX N°
10/2022/INDH

Le Jeudi 3 Novembre 2022
à 10 Heures, il sera procé-
dé, dans les bureaux de
Secrétariat Général de la
Préfecture de Mohamma-
dia à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
sur offres des prix, pour :

Achat de matériel médico-
technique destiné au centre
de santé Fath 2 sis à la
commune de Sidi Moussa
Majdoub, relevant de la
Délégation du Ministère
de la Santé - Préfecture de
Mohammadia -

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des marchés, Division du
budget et marchés Préfec-
ture Mohammadia, BD Ya-
coub El Mansour Moham-
media et il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
(www.marchéspublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
20.000,00 Dhs (Vingt mille
dirhams).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maitre d'ouvrage est fixée
à la somme de : (Deux cent
quarante-neuf mille six
cent quatre-vingt-seize
dhs TTC (249 696,00 dhs)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27,29 et 31 du décret
n°2.12.349 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammadia, BD Yacoub El Mansour Mohammadia.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante www.marchéspublics.gov.ma.
- Le prospectus et les notices, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammadia avant le Mercredi 2/11/2022 à 12 H.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N° 7702/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
DE OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
AU RABAIS OU
A LAMAJORATION
N° :

65/INV/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 01er Novembre 2022 à
partir de 10 heures du
matin Il sera procédé, au
bureau du chef de service
des constructions, d'équi-
pement et du patrimoine
au sein de la direction
provinciale de l'académie
régionale d'éducation et
de formation Draa-Tafilalet
à Ouarzazate, sise à
Angle Av Med6 et Av Al-
mouahidine, Ouarzazate,
à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouverts au rabais ou à la
majoration pour :

TRAVAUX DE MISE A
NIVEAU DE 07 ECOLES
PRIMAIRES RELEVANT
DE LA D.P D'OUARZA-
ZATE EN CONSTRUC-
TION DE 02
LOGEMENTS DU DI-
RECTEUR, DE 03 CAN-
TINES, DE 02 BLOCS
SANITAIRES, 02 TER-
RAINS DE SPORTS ET
D'UN BUREAU AD-
MINISTRATIF, DANS LES
COMMUNES DE OUIS-
SELSATE ET IZNA-
GUEN, PROVINCE DE
OUARZAZATE.

Estimation des couts des
prestations (TTC) :
1.997.502,00 DH
Montant du cautionnement
provisoire : 30 000,00
DH

Le dossier de l'appel d'of-

res peut être retiré du bu-
reau des marchés au sein
de la direction provinciale
de l'académie régionale
d'éducation et de forma-
tion Draa-Tafilalet à Ou-
arzazate. Il peut égale-
ment être téléchargé au
portail des marchés publics
: www.marchéspublics.gov.
ma

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27 et 29 et 31 du dé-
cret n° 2-12-349 du 8
Jourmada 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7703/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DRAA-TAFILALET
DIRECTION
PROVINCIALE
DE OUARZAZATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
AU RABAIS OU
A LAMAJORATION
N° :

65/INV/2022
SEANCE PUBLIQUE
Le 01er Novembre 2022 à
partir de 10 heures du
matin Il sera procédé, au
bureau du chef de service
des constructions, d'équi-
pement et du patrimoine
au sein de la direction
provinciale de l'académie
régionale d'éducation et
de formation Draa-Tafilalet
à Ouarzazate, sise à
Angle Av Med6 et Av Al-
mouahidine, Ouarzazate,
à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouverts au rabais ou à la
majoration pour :

TRAVAUX DE MISE A
NIVEAU DE 07 ECOLES
PRIMAIRES RELEVANT
DE LA D.P D'OUARZA-
ZATE EN CONSTRUC-
TION DE 02
LOGEMENTS DU DI-
RECTEUR, DE 03 CAN-
TINES, DE 02 BLOCS
SANITAIRES, 02 TER-
RAINS DE SPORTS ET
D'UN BUREAU AD-
MINISTRATIF, DANS LES
COMMUNES DE OUIS-
SELSATE ET IZNA-
GUEN, PROVINCE DE
OUARZAZATE.

Estimation des couts des
prestations (TTC) :
1.997.502,00 DH
Montant du cautionnement
provisoire : 30 000,00
DH

Le dossier de l'appel d'of-

res peut être retiré du bu-
reau des marchés au sein
de la direction provinciale
de l'académie régionale
d'éducation et de forma-
tion Draa-Tafilalet à Ou-
arzazate. Il peut égale-
ment être téléchargé au
portail des marchés publics
: www.marchéspublics.gov.
ma

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27 et 29 et 31 du dé-
cret n° 2-12-349 du 8
Jourmada 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 7704/PA

FIDCONSEIL SARL AU
61, AVENUE LALLA
YACOUT N°85 ETG 2
CASABLANCA
« SIGNATURE FSE SARL
AU»
RC N°155499 IF
N°1052088

Approbation du transfert
du siège social
I - Au terme du Procès-Ver-
bal de l'Assemblée géné-
rale extra-ordinaire
enregistré à Casablanca en
date du 29/08/2022, l'as-
socié unique de la Société à
Responsabilité Limitée
d'associé unique «SIGNA-
TURE FSE SARL AU» au
capital de 100 000,00 Di-
rhams ayant son siège so-
cial au RES LES ARENES
N°11 APPT 6 RUE YAALA
EL IFRANI
QT RACINE CASA-
BLANCA, a décidé ce qui
suit :

L'associé unique décide de
prendre acte du transfert
du siège social du : RES
LES ARENES N°11 APPT 6
RUE YAALA EL IFRANI
QT RACINE CASA-
BLANCA
à la nouvelle adresse :
RUE MADIAQ TOUD-
GHA N°26 HAY SALAM
CASABLANCA

II - Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de com-
merce de Casablanca le
04/10/2022 sous le
N°840208.

N° 7705/PA

Constitution d'une - S.A.R.L AU-
Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : YOURMED suivant certificat négatif N° 2567760 du 31/08/2022
- Forme juridique : S.A.R.L AU
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à Mme SOFIA BOUTALEB.
- Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 20500 CASABLANCA
- Objet : La société a pour objet principal
- NEGOCIANT
- Durée 99 ans.
- Gérance
- Mme SOFIA BOUTALEB
- Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°556707 le 27 SEP 2022.
Pour extrait et mention N° 7708/PA

Constitution d'une - S.A.R.L AU-
Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : QWERTY SOLUTIONS suivant certificat négatif N° 2568560 du 01/09/2022
- Forme juridique : S.A.R.L AU
- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à Mr MISBAH ALI.
- Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 20500 CASABLANCA
- Objet : La société a pour objet principal

Programmeur - Analyste concepteur en informatique L'offre d'assistance de service informatique
- Durée 99 ans.
- Gérance
- Mr. MISBAH ALI
- Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°556691 le 27 SEP 2022.
Pour extrait et mention N° 7709/PA

Constitution Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : STE RIMAL HOME SARL suivant certificat négatif N° 2576066 du 18/09/2022
- Forme juridique : S.A.R.L
• Capital : CENTS MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE(1000) parts sociales de 100 dirhams. Le capital est réparti comme suit :
• Mr EL HASSANE EL MASBAHI : 500 PARTS
• Mr ABDELATI JAADA : 500 PARTS
- Objet La société a pour objet : NEGOCIANT
Siège social est fixé BD, MÉD VI CERAC COMMERCIAL ERAC IMM D1 ETG 2 N°8,CASABLANCA.
- Durée 99 ans
- Gérance
• Monsieur EL HASSANE EL MASBAHI
• Monsieur ABDELATI JAADA
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N° 557 371 et enregistré le 04 octobre 2022.
Pour extrait et mention N° 7710/PA

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 06/09/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :
Dénomination : « CLUB

SPORTIF BORGOGNE » SARL AU.
Objet : TRNANT UNE SALLE DE SPORT.
Siège Social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3, CASABLANCA.
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr: ABDELHADI EL WAZNA : 100.000.00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mr : ABDELHADI EL WAZNA désigné comme gérant pour une durée illimitée.
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 557305.
N° 7711/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement, et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/2022/DGM
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale
Le 01/11/2022 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 33/2022/DGM, pour la Réparation et l'entretien des équipements du laboratoire de métrologie de la DGM -Préfecture d'Ar-rondissements Hay Hassani-
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Cas-

blanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams)
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 199 200,00dhsTTC (Cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret

n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les renvoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics
Il est prévu une visite des lieux le :
- Le 19/10/2022visite au siège de la Direction Générale de la Météorologie à 10h
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 7712/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts.
Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°31./2022/DRAO

Le 03/11/2022 à 10.heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pourles**Travaux d'aménagement d'environ 4.5 km des pistes rurales dans la Commune Territoriale Sidi Bouhria, Province de Berkane :**
- Piste Bousmaha ;
- Piste Lhannachiyine 2ème tranche.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics<http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Cent mille Dirhams (100.000,00 DH) ;

L'estimation ducoût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Six million deux cent cinquante-deuxmilleDirhams et 00 cts TTC (6 252 000.00DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié etcomplété.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la **Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental** ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de L'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10du règlement de consultation du présent appel d'offres.

Il est prévu une visite des lieux qui sera organisée le20/10/2022.Le lieu de rencontre est fixé à la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à 10..heures.

• Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n°2119-21 (Nouveau Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
7	7.1	2

Ou :

Qualifications et classifications fixées par l'arrêté n° 3033-13 (Ancien Système)		
Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
7	7.1 et 7.2	2

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 10du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°7706/PA

N°7707/PA

-AVIS MODIFICATIF-

Le Directeur provincial de la direction provinciale de Sidi Ifni auprès de l'AREF GON, porte à la connaissance du public et des concurrents intéressés par les appels d'offres ouvert «A.O.O» publiés dans le journal «LIBERATION» sous le N° : 9727 du 23/09/2022, que l'estimation des PRESTATIONSa été changée est fixée à:

N AOO	Estimations des prestationsmodifiées	Date d'ouverture
56/2022/INV-IFNI	692380.80 Dirhams TTC (Six cent quatre-vingt-douze mille trois cent quatre-vingts DIRHAMS ET 80 CTS TTC).	18/10/2022 à 12h00
57/2022/INV-IFNI	835091.76 Dirhams TTC (Huit cent trente-cinq mille quatre-vingt-onze DIRHAMS ET 76 CTS TTC).	18/10/2022 à 13h00

AMEN KCOYOB
AMEN KCOYOB
A SORBA JELON A HEB
AMEN KCOYOB A SORBA JELON A HEB
AMEN KCOYOB A SORBA JELON A HEB
AMEN KCOYOB A SORBA JELON A HEB
AMEN KCOYOB A SORBA JELON A HEB



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأشخاص ذوي الإحتياجات الخاصة
جهة كلميم واد نون
المكتب الجهوي للتربية والتعليم

Société «AUTO ESPACE 93» SARL
Siège social: Angle Rte Tafoughalt Rue 07 N° 20 Hay Nakhla El Aioun Sidi Mellouk

Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 06 Juillet 2022, les associés de la société à responsabilité limitée «AUTO ESPACE 93» au capital de 500000.00 dirhams décident ce qui suit:

-Dissolution anticipée de la société «AUTO ESPACE 93».

-Les associés de la société ont nommé Mme AMRANI Sabah CIN N° F589391 comme liquidateur de la société «AUTO ESPACE 93».

-Les associés de la société désignent comme lieu de liquidation le siège social de la société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 13/09/2022 sous N° 306, RC N° 1431.

N° 7714/PA

« CITRUS OF MOROCCO S.A.R.L. »

Aux termes des délibérations de l'A.G.E du 20/08/2022 de la société CITRUS OF MOROCCO, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000.00 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, 6, Allée des Peupliers, N°3 Ain Sebba, il a été décidé:

• La dissolution anticipée de la société, sa liquidation définitive et sa radiation du registre de commerce;

• La désignation de Monsieur MEHADDI Mounir en qualité de liquidateur;

• La désignation du siège social de la société comme lieu de la liquidation;

• La délégation des pouvoirs en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dissolution et de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca en date du 30/09/2022 sous le n°839646.

N° 7715/PA

« GLOBAL CONFERENCE MAROC S.A.R.L. »

Aux termes des délibérations de l'A.G.E du 07/12/2021 de la société GLOBAL CONFERENCE MAROC, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 10.000.00 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, Rue Soumaya, Résidence Shéhérazade 3, Etage 5, N°22, il a été décidé:

• La dissolution anticipée de la société, sa liquidation définitive et sa radiation du registre de commerce;

• La désignation de Monsieur HABBA Badr en qualité de liquidateur;

• La désignation du siège social de la société comme lieu de la liquidation;

• La délégation des pouvoirs en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dissolution et de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué

au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca en date du 21/12/2021 sous le n°805263.

N° 7716/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL - BOUZNKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

« SAFA EXPRESS - SOCIÉTÉ RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE

AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIEGE SOCIAL: ANGLE BD TARIK IBN ZIAD ET BD MY ALI CHERIF N°4 IMM 2 TEMARA

RC: 126041

L'associé unique de la société « SAFA EXPRESS-SARL AU en date du 08/08/2022, ont décidé ce qui suit:

Cession de 1000 parts sociales de la société par Mme, SAFAE EL OUKILI, Titulaire de la CIN N° BE874205, au profit de Mr. OUSSAMA EL OUKILI, Titulaire de la CIN N° BE850083.

Démission de gérante, Mme, SAFAE EL OUKILI, Titulaire de la CIN N° BE874205 et nomination nouveau gérant Mr. EL OUKILI OUSSAMA, Titulaire de la CIN N° BE850083.

Modification et mise à jour de statut

Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1ère instance de Temara, le 30/09/2022 sous le N° 1922.

N° 7717/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Dissolution anticipée «AUTO SARABI» SARL AU

Société à responsabilité limitée d'associé unique Au capital de 100 000,00 Dhs

SIEGE SOCIAL: 4 RUE NOPALEA LOT 4 SECTEUR 17 BLOC 1 HAY RIAD RABAT.

R.C: 139389.

Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 30/05/2022, il a été décidé ce qui suit:

• La dissolution anticipée de la société « AUTO SARABI » SARL et sa mise en liquidation;

• L'associé unique a nommé comme liquidateur Mr. RADIOUSSE SAMIR et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associées, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à 4 RUE NOPALEA LOT 4 SECTEUR 17 BLOC 1 HAY RIAD RABAT.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, sous le n°5911.

N° 7718/PA

« M2H » S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 120 000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL : Lotissement MAYSSANE, Lot 702, Zone industrielle Ouled Saleh, Bouskoura, Casablanca

I.F. N° 18804725 R.C. N°355523

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL ET REFORME DES STATUTS

I - En date du 28juillet 2022, l'Assemblée Générale décide de:

- Modifier l'objet social de la société qui devient:

o La fabrication, l'importation, la distribution et la maintenance des dispositifs médicaux et réactifs de diagnostics IN-VITRO

o L'import et l'export du matériel médical

o Le transport de produits de laboratoires

o La représentation des sociétés marocaines ou étrangères ayant un objet similaire;

o La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant de rattachar directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objet similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions ou sociétés en participation;

o Le dépôt, l'acquisition, la cession, l'exploitation, la concession, l'exclusivité directe ou indirecte de tous brevets, marques, licences ou procédés

En général, toutes participations ou toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, artisanales, financières, publicitaires, mobilières, d'assistance, de conseil, de formation, d'exploitation, d'acquisition ou de création de licences, de brevets, de marques de distribution ou de gestion d'unités de ventes, de réseaux de distribution et toutes activités se rattachant directement ou indirectement audit objet ou susceptible d'en favoriser le développement.

- Refondre et mettre à jour les statuts de la société, en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour

- nommer en qualité de Gérant de la société pour une durée indéterminée Monsieur Hicham LAHBABI de nationalité marocaine, né le 25 Septembre 1989, demeurant à Rabat, Rue Sidi Larbi Ben Sayeh Av Mehdi Ben Barka Souissi, titulaire de la C.N.I N°AA6194.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 26septembre 2022 sous le n°838972.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LA GERANCE

N° 7719/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation

Région de Marrakech Safi Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° : 02/2022/CH/FDR « Séance publique »

Le 01/11/2022 à 10h, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de MENPS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: les études techniques et le suivi des travaux d'extension du lycée collégial Adassil à la commune Adassil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des études est fixée à la somme de: 8 0 000.00 dirhams (Quatre-Vingt Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHACHAOUA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logis-

tique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N° 7721/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation

Région de Marrakech Safi Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° : 03/2022/CH/FDR « Séance publique »

Le 01 novembre 2022 à 11:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur du MENPS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: les études techniques et le suivi des travaux d'extension du lycée collégial Adassil à la commune Adassil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des études est fixée à la somme de: 40 000.00 dirhams (Quarante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHACHAOUA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logis-

tique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N° 7722/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation

Région de Marrakech Safi Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° : 03/2022/CH/FDR « Séance publique »

Le 01 novembre 2022 à 14:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur du MENPS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: le contrôle technique des études et le contrôle des travaux d'extension du lycée collégial Adassil à la commune Adassil.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de: 40 000.00 dirhams (Quarante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHACHAOUA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7722/PA



Real et City à plein régime

Paris freiné et Chelsea relancé

Le Real Madrid et Manchester City ont poursuivi leur sans-faute en Ligue des champions contre le Shakhtar Donetsk (2-1) et Copenhague (5-0), avec un nouveau doublé d'Erling Haaland, à l'inverse du PSG freiné par Benfica (1-1). Soulagement pour Chelsea, relancé contre l'AC Milan (3-0).

Au terme d'un match intense et accroché, le Paris SG et Benfica se sont neutralisés mercredi à Lisbonne, renvoyant à la seconde manche mardi prochain au Parc des Princes la bataille pour la première place de la poule H.

Dans ce stade de la Luz où le PSG avait perdu la finale de Ligue des champions 2020 contre le Bayern Munich (1-0), l'équipe parisienne a ouvert le score par Lionel Messi (22e) mais elle a été bousculée au point de concéder l'égalisation sur un but contre son camp de Danilo (41e).

Au moins les Parisiens gardent-ils leur destin en main avec 7 points, autant que Benfica, à mi-chemin de cette phase de poules.

Dans l'autre rencontre, la Juventus Turin s'est enfin relancée et elle le doit à Adrien Rabiot: auteur d'un doublé (35e, 83e) contre le Maccabi Haifa (3-1), le milieu international français a surnagé, épaulé par le Serbe Dusan Vlahovic (50e), et offert à l'équipe de

Massimiliano Allegri (3 pts) un premier succès européen cette saison aux airs de bouffée d'oxygène.

Mais qui arrêtera Erling Braut Haaland? L'insatiable attaquant norvégien a encore frappé deux fois mercredi contre Copenhague (5-0), poursuivant son incroyable début de saison avec Manchester City.

D'une reprise imparable au ras du poteau (7e) puis d'un but opportuniste après une frappe repoussée (32e), Haaland a assommé les Danois, inscrivant les 27e et 28e buts de sa carrière en C1... en seulement 22 matches !

L'équipe de Pep Guardiola prend déjà une option sur la qualification en huitièmes de finale (9 pts), devant Dortmund (6 pts), qui a enfoncé le Séville FC dans la crise en allant s'imposer 4-1 au stade Sanchez-Pizjuan.

De quoi sceller le sort de l'entraîneur Julen Lopetegui, limogé aussitôt après le match, alors que la presse espagnole annonce le retour sur le banc andalou de l'Argentin Jorge Sampaoli.

Faute de réussite, une victoire précieuse: le Real Madrid, ultradominateur sans concrétiser une pluie d'occasions, a pris son envol en tête de sa poule en enchaînant face au Shakhtar Donetsk (2-1) une troisième victoire en trois journées (9 pts).

Au stade Santiago-Bernabeu, Rodrygo (13e) et Vinicius (28e) ont mis



l'équipe de Carlo Ancelotti sur de bons rails mais elle a couru en vain après un troisième but, à l'image de son attaquant Karim Benzema, brouillon.

Auparavant, le RB Leipzig s'est remis en selle dans la course à la qualification en battant 3-1 le Celtic de Glasgow avec un but du Français Christopher Nkunku (27e) et un dou-

blé du Portugais André Silva (65e, 77e).

Chelsea relancé! Incapables de remporter leurs deux premiers matches cette saison en C1, les Blues ont réagi avec la manière dans leur choc contre l'AC Milan, étrillé 3-0 à Stamford Bridge.

Le nouvel entraîneur Graham Potter était attendu au tournant et son

équipe a passé le test avec brio, s'imposant sur des buts de Wesley Fofana (24e), sorti blessé, Pierre-Emerick Aubameyang (56e) et Reece James (62e).

Voilà qui rebat les cartes dans le groupe E: derrière le RB Salzbourg (5 pts), qui a dompté le Dinamo Zagreb (1-0), Chelsea et Milan sont au coude à coude (4 pts) avant leur match retour la semaine prochaine à San Siro.

Lopetegui limogé par le FC Séville



L'entraîneur du Séville FC, Julen Lopetegui, a été limogé, mercredi soir, de son poste après une nouvelle défaite 4-1 à domicile contre le Borussia Dortmund, en Ligue des champions d'Europe de football.

"Le Séville FC a licencié Julen Lopetegui en tant qu'entraîneur de l'équipe première après le match de mercredi contre le Borussia Dortmund", écrit le club andalou dans un communiqué diffusé quelques minutes après le coup de sifflet final.

"Lopetegui clôt une période de succès avec trois magnifiques campagnes dans lesquelles les objectifs ont été plus qu'atteints et une quatrième

sultats. Une défaite 2-0 à domicile contre l'Atletico Madrid, samedi dernier, avait pratiquement déjà scellé le sort de Lopetegui.

Le nom de l'Argentin Jorge Sampaoli circule comme possible remplaçant. Il a déjà connu le banc de Séville lors de la saison 2016/2017, avant de prendre en charge l'équipe nationale argentine, la menant à la Coupe du monde en Russie en 2018. Il est libre depuis son départ de l'Olympique de Marseille en juillet.

Lopetegui, 56 ans, ancien sélectionneur de l'Espagne, était arrivé à Séville en 2019 après quelques mois à la tête du Real Madrid en 2018. Il a notamment mené le club au titre en Ligue Europa dès sa première saison.

Il disputait ce mercredi son 170e match toutes compétitions confondues avec le club andalou. Cela fait de lui le cinquième entraîneur ayant disputé le plus de matches officiels dans l'histoire du club, après Joaquín Caparrós, Unai Emery, Manolo Cardo et Ramón Encinas.

Son bilan est de 89 victoires, 45 nuls et 36 défaites, selon les données fournies par Séville pour accompagner le texte d'adieu à son désormais ex-entraîneur.

Ce licenciement n'est pas une sur-

prise pour Lopetegui. Mardi en conférence de presse d'avant-match, il avait déclaré: "Je ne vais pas changer mon discours ou mon attitude, je resterai fidèle à ce que j'ai accompli et je dois être à la hauteur de nos supporters et de notre club. Je vais donner le meilleur de moi-même. C'est ce que j'ai fait pendant 169 matches et ce que je ferai demain (mercredi, NDLR)".

Et mercredi, il a annoncé son dé-

part à la télévision espagnole, avant même l'arrivée du communiqué du club.

"Je suis reconnaissant à l'ensemble de Séville, à ses fans, aux joueurs qui m'ont offert trois saisons merveilleuses", a-t-il déclaré à Movistar. "(Je ressens) de la tristesse et de la douleur de quitter une équipe que j'aime beaucoup et qui restera, sans aucun doute, dans mon coeur."

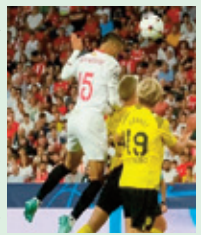
En-Nesyri inscrit son premier but en C1

Auteur d'un doublé lors de la victoire de Manchester City face à Copenhague (5-0), Erling Haaland a repris seul mercredi soir la tête du classement des buteurs avec 5 réalisations, alors que l'international marocain Youssef En-Nesyri a fait son entrée dans cette liste en inscrivant son premier but.

Haaland repasse devant Leroy Sané (Bayern Munich), auteur d'un doublé la veille face à Plzen (5-0), second du classement avec 4 réalisations.

Le podium est complété, entre autres, par Jude Bellingham, capitaine et buteur lors du large succès de Dortmund sur la pelouse du FC Séville (1-4), rencontre qui a vu En-Nesyri inscrire l'unique but des locaux (51e).

Comme Robert Lewandowski mardi soir, Karim Benzema (Real Madrid), Kylian Mbappé et Neymar (PSG) sont tous restés muets lors de cette troisième journée de Ligue des champions. Lionel Messi a inscrit lui son 2e but de la saison en C1, le 127e de sa carrière.



La Botola Pro D1 au goût de l'inachevé

La Botola Pro D1 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 5ème journée qui sera tronquée de deux rencontres, le derby WAC-Raja et le choc RSB-ASFAR, et ce en raison de l'engagement continental de ces quatre clubs.

Le bal de cette manche sera ouvert, ce soir à partir de 18h00, par le match qui opposera au stade Moulay El Hassan à Rabat

FUS au SCCM.

Samedi, deux matches sont au programme : MCO-JSS à 18h15 et DHJ-MAS à 20h30. Dimanche, l'OCK affrontera le FUS à 18h00.

A signaler que pour le compte de la 5ème journée de la Botola Pro D2, deux matches sont prévus ce vendredi à partir de 16h00 : ASS-USMO et RAC-RCAZ.

L'EN féminine U17 défaite par le Chili en amical

La sélection marocaine féminine U17 s'est inclinée face à son homologue chilienne sur le score de 3 buts à 1, mercredi à Goa (sud-ouest de l'Inde), en match amical.

Cette confrontation entre dans le cadre de la préparation des Lioncelles de l'Atlas Mondial de cette ca-

tegorie qu'abritera l'Inde du 11 au 30 octobre.

L'unique réalisation du Onze national a été signée Imane El Hanachi en deuxième mi-temps (50è).

L'équipe nationale évoluera dans la poule A aux côtés du pays hôte, des Etats-Unis et du Brésil.

Le CNOM invite toutes les fédérations à actualiser leur programme de préparation spécifique aux JO de Paris 2024



Le Comité national olympique marocain (CNOM) a invité toutes les Fédérations Royales marocaines à actualiser leur programme de préparation spécifique aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Cette invitation intervient après

que le Comité a lancé son programme de bourse destiné aux sportifs marocains éligibles, dans la perspective d'élaborer une convention qui définit les engagements de chaque partie, ainsi que la liste des bénéficiaires (sportifs et encadrement), le programme de prépara-

tion, le budget prévisionnel et les objectifs à atteindre, conformément au système de qualification publié par les Fédérations internationales pour la qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024, a indiqué le CNOM dans un communiqué.

Les Fédérations Royales marocaines qui disposent de sportifs éligibles peuvent bénéficier de ce programme pour prendre en charge intégralement leur préparation sur les principales rubriques budgétaires destinées au transport aérien, aux frais de séjour lors des stages et des compétitions (hébergement, restauration, transport local), à l'équipement sportif général et aux frais de participation aux compétitions et stages, ajoute la même source.

Ces opérations sont financées à travers l'accord conclu en avril 2019 entre le CNOM et le ministère chargé des Sports pour la mise en œuvre du programme pluriannuel

de préparation et de participation des sportifs aux échéances sportives internationales 2019-2028.

Le CNOM et le ministère chargé des Sports ont réévalué le barème mis en place pour récompenser les sportifs marocains qui vont prendre part aux Jeux olympiques de Paris 2024, afin de mieux les encourager à représenter honorablement le Royaume du Maroc durant ces Jeux.

Ces primes récompensent la performance et ne sont plus attribuées uniquement à la qualification, dans le but d'inciter les sportifs qualifiés à donner le meilleur d'eux-mêmes, pour rehausser qualitativement la participation marocaine aux Jeux olympiques de Paris 2024, a ajouté le CNOM.

Elles seront octroyées aux sportifs ayant gagné au moins un combat ou passé au moins un tour, précise la même source, notant que pour les

disciplines sportives qui n'ont pas de phases éliminatoires, les sportifs doivent être classés parmi la première moitié du classement général.

Pour les Jeux olympiques de Paris 2024, il a été également décidé d'octroyer une prime pour l'encadrement technique responsable de la préparation des sportifs qualifiés, et dont les noms figurent dans les conventions signées entre le CNOM et les Fédérations Royales marocaines. Cette prime représente 50% du total des récompenses attribuées pour la performance des sportifs lors de ces Jeux.

Les primes seront également calculées en fonction des spécificités de chaque épreuve sportive, du format de la compétition et du classement final enregistré par chaque sportif, selon des conditions de comportement, de conduite et d'éthique à respecter obligatoirement.

Sérieux test brésilien pour l'EN de futsal

La sélection nationale de futsal a effectué, mercredi à Brusque, dans l'état brésilien de Santa Catarina (sud), la première séance d'entraînement en présence de tous les joueurs convoqués pour la double confrontation amicale contre le Brésil.

Les Lions de l'Atlas affronteront la Selecao vendredi à l'Arena Brusque, à partir de 19H00 heures locales (GMT-3), avant de se déplacer à Tubarão, à 218 km, pour un remake prévu à 14H00 à l'Arena Multiuso Prefeito Estêner Soratto da Silva.

Le Maroc, huitième au classement mondial, et le Brésil, leader, profitent de cette date FIFA pour préparer les prochaines compétitions, notamment la Coupe du monde en 2024.

Le sélectionneur national, Hicham Dguig, a indiqué que ces matches contre l'équipe nationale brésilienne, cinq fois championne du monde, ont été programmés à l'initiative de la Confédération brésilienne, ce qui constitue une reconnaissance du niveau prestigieux

de l'équipe nationale. "Nous avons aussi reçu une invitation de la sélection argentine pour un match amical. Cet intérêt pour notre équipe est un honneur", a-t-il souligné.

"C'est une bonne opportunité pour identifier nos lacunes et s'habituer à la pression, puisque nous jouons devant le public brésilien. Il faut toujours se frotter aux meilleures équipes et affronter de rudes épreuves pour pouvoir progresser", a expliqué M. Dguig.

Le sélectionneur national a fait appel à 14 joueurs, dont sept évoluent en championnats européens comme Bakkali Bilal (Etoile Lavalloise Mayenne futsal club, France), El Ayyane Anas (Ribera Navarra FS, Espagne), Borite Soufiane (FC-88 kemi, Finlande) et El Mesrar Soufiane (Etoile Lavalloise Mayenne Futsal Club, France).

La dernière apparition de la Selecao remonte à septembre dernier lors de la victoire à deux reprises contre le Japon, alors que le Maroc a remporté, le mois dernier en Thaïlande, le championnat continental de futsal 2022, en battant en finale l'Iran (4-3).

Feu vert pour la 33^{ème} édition du Marathon international de Marrakech

Plus de 14.000 coureurs attendus à cet événement

L'Association Le Grand Atlas (AGA), organisera le 29 janvier prochain, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 33ème édition du Marathon et semi-marathon international de Marrakech (MIM), en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, du Prèscolaire et des Sports, la Fédération Royale marocaine d'athlétisme et les autorités locales de la ville ocre.

Mohamed Knidiri, président de l'Association Le Grand Atlas et Directeur du Marathon, a fait savoir que «cette 33ème édition sera sans précédent et une étape historique dans les annales de cet événement sportif qui retrouvera ses droits après la crise du Covid».

Le Comité d'organisation compte sur un plan d'action précis pour cette édition au calibre international qui carresse déjà l'espoir de battre tous les records.

« L'objectif est aussi de valoriser les différents secteurs du tourisme, de l'artisanat et de la culture du Royaume



en général et de la ville ocre en particulier qui offre aux visiteurs et aux participants l'enchantement non seulement pour ses différents sites et paysages historiques, mais aussi pour les innombrables possibilités de consommation touristique », a indiqué le professeur Mohamed Knidiri.

Aujourd'hui, le MIM est un rendez-vous pratiquement incontournable pour les amateurs de Running. Les innombrables fans de ce marathon, dont le succès est devenu international, sont toujours en quête d'émotions et cherchent surtout le dépaysement,

l'animation et l'émerveillement. C'est aussi l'occasion d'allier tourisme et villégiature aussi bien pour les visiteurs étrangers que les autochtones.

Les compétitions du MIM sont organisées dans un cadre festif et populaire qui attire des milliers de coureurs et de spectateurs venus des quatre coins du globe. Le comité d'organisation reçoit déjà des demandes d'inscription, ce qui augure d'une édition qui ne manquera certainement pas d'être couronnée d'un plein succès comme à l'accoutumée.

J.Z.W

"Bus de l'enfer"

A Bangkok, la ligne 8 au tournant de son parcours tortueux

"Fast and Furious" dans les rues de Bangkok ? La ligne de bus N.8, crainte pour ses incidents en pagaille, incarne la circulation dense et dangereuse dans la capitale thaïlandaise, qui mise en partie sur l'électrique pour retrouver la paix sur la chaussée.

Une bagarre entre conducteurs, des accrochages sur la route, des feux rouges grillés, des dépassements illégaux... Ces dernières années, plusieurs fois la ligne 8 a été flashée dans la rubrique faits divers, au point d'en devenir un phénomène sur les réseaux sociaux.

"Plus rapide que l'enfer", c'est une chanson parodique de 2016, visionnée plus de 25 millions de fois sur YouTube.

La carrosserie rose et bleue des autocars ne dépare pas dans le trafic désordonné de Bangkok, où tuk-tuk, motos, voitures et camions se disputent le moindre carré de goudron face à des piétons livrés à eux-mêmes.

"C'est comme une compétition", lance Aphisak Sodmui, surnommé "Boy", 39 ans, l'un des chauffeurs de la ligne 8, au volant de son bus d'un autre âge, non-climatisé, au plancher en bois, qu'il conduit depuis dix ans

environ.

S'il n'a jamais eu d'accidents, il reconnaît quelques accrochages avec des pick-up le long de l'itinéraire de 30 kilomètres qu'il emprunte plusieurs fois par jour, des rives du fleuve Chao Phraya à la banlieue est de la capitale. Depuis 2011, trois personnes sont décédées dans des accidents impliquant un autocar de la ligne 8, qui ont révélé les dysfonctionnements d'un système à bout de souffle dans la métropole d'environ dix millions d'habitants.

Les sociétés privées, qui exploitent les lignes concédées par la métropole, ont été critiquées pour pousser les chauffeurs, payés en partie en fonction du nombre de passagers, à faire du chiffre au détriment de la sécurité.

"Même au sein d'une même entreprise, ils se font la course entre eux pour récupérer des passagers", analyse Sumet Ongkittikul, spécialiste des questions de transport.

En plus d'un salaire journalier fixe compris entre 150 et 200 bahts, soit environ cinq euros, Aphisak Sodmui touche une commission de 10% sur les billets vendus. Il commence sa journée autour de 4 heures du matin,



pour la finir vers 9 heures du soir, cinq jours sur sept.

"Nous devons parcourir toute la ligne au moins quatre fois par jour pour avoir assez d'argent pour vivre", précise-t-il. Un pari dans une ville souvent paralysée par les embouteillages, sans files spéciales dédiées aux bus. Il y a de la concurrence entre chauffeurs, mais "pas au point de faire peur" au public, se défend Yothin Wuttisakchaikul, dit "Nui", dont la famille gère une des trois entreprises qui

ont obtenu la concession de la ligne 8.

Du côté des autorités, le nouveau gouverneur de Bangkok Chadchart Sittipunt, ancien ministre des Transports sous le gouvernement de Yingluck Shinawatra renversé par le coup d'Etat de 2014, a promis d'alléger les embouteillages "d'ici un an".

Des travaux pour étendre le MRT, l'un des deux réseaux de métro de la ville, qui ne comporte que deux lignes, sont notamment en cours. Le

plan prévoit aussi de moderniser la flotte de bus avec des modèles électriques.

Sur la ligne 8, 20 bus électriques gérés par un nouvel opérateur, sur la soixantaine en tout qui circulent, ont commencé leur service fin août.

"La ligne 8 est dans une période de transition. Ce que nous espérons, c'est que le nouvel opérateur va plus s'investir pour former les conducteurs, jeunes ou vieux, à se comporter mieux", explique Sumet Ongkittikul.

"Avec les vieux bus, il y avait le risque d'avoir pas mal d'excès de vitesse. Les nouveaux bus sont bien meilleurs sur cet aspect-là", assure un passager, Sai Pin, 47 ans.

"La plupart des passagers que je connais ne sont pas d'accord avec les nouveaux bus", dont le ticket est trop cher pour eux, répond Aphisak Sodmui, lui-même préférant conduire des bus à l'ancienne, "sans pouvoir l'expliquer".

Quant aux nouveaux bus électriques, qui circulent sous la barrière de la ligne 2-38 comme pour éviter de la mauvaise publicité faite à ces dernières années, un d'eux a percuté l'arrière d'un autre autocar dès son premier jour.

Recettes

Tajine de poulet à la tomate



Ingrédients

4 cuisses de poulet
1 oignon
2 gousses d'ail
1 cuillère à café de graines de coriandre
1 cuillère à café de cannelle
1 cuillère à café de gingembre en poudre
1 cuillère à café de mélange de safran
Une brique de coulis de tomates
2 cuillères à soupe de miel d'oranger
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
Sel

Préparation

Dans une cocotte faites revenir les morceaux de poulet dans l'huile d'olive pendant 10 minutes et réservez.

Dans la même cocotte, faites revenir l'oignon émincé, l'ail et les épices pendant 5 minutes.

Remettez les morceaux de poulet, versez un verre d'eau et salez légèrement.

Laissez cuire pendant 10 minutes.

Ajoutez le miel, mélangez puis le coulis de tomates et laissez mijoter pendant 30 minutes.

L'organisateur du couronnement de Charles III écope d'un retrait de permis

Le duc de Norfolk, l'aristocrate qui a organisé les funérailles de la reine Elizabeth II, a tenté en vain lundi d'échapper à une suspension de permis avec un argument hors norme: il a besoin de sa voiture pour préparer le couronnement du roi Charles III.

Edward Fitzalan-Howard a été condamné lundi à six mois de retrait par la Lavender Hill Magistrates' Court à Londres pour avoir utilisé son téléphone portable et brûlé un feu rouge alors qu'il conduisait le 7 avril.

Le duc le plus haut gradé d'Angleterre, qui détient aussi le titre de comte-maréchal, avait déjà eu deux contraventions pour des excès de vitesse en 2019, d'où la sévérité de la sanction.

Pourtant, l'avocate du duc de 65 ans avait demandé lors de l'audience au juge de ne pas appliquer l'interdiction en raison de son rôle dans la cérémonie de couronnement du nouveau roi, qui devrait avoir lieu l'année prochaine.

Le duc de Norfolk a en effet la responsabilité de l'organisation des funérailles d'état et royales, ainsi que des couronnements des monarques à l'abbaye de Westminster.

"C'est une situation extrêmement particulière, où sa grâce, le duc de Norfolk (...) est désormais la personne qui est responsable du couronnement" du roi Charles III, a plaidé Natasha Dardashti.

Reconnaissant "un cas unique en raison du rôle du prévenu dans la société", la juge Judith Way a estimé que les désagréments causés ne



seraient pas "exceptionnels".

L'avocate du duc avait demandé, en vain également, que les détails de l'argumentation restent privés en raison de problèmes potentiels de sécurité nationale: "Etant donné qu'il s'agit d'une situation si étrange, et que sa grâce a un rôle si particulier et si important dans ce couronnement national d'un nouveau roi, je demanderai à la Cour de siéger à huis clos".